



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

U.F.R. de Lettres & Arts

Guide des études Licence

Arts du Spectacle

2025-2026

Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2025-2026 présente l'ensemble des enseignements dispensés pour les grades de la licence de **Lettres, Arts du spectacle et Lettres-Histoire-Droit**. Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont indiqués pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire ainsi que les réponses à la plupart des questions que vous vous posez sur le déroulement de vos études.

L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes. Elle propose aussi des Diplômes Universitaires (DU) ainsi que des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.

Tous les étudiants de Licence bénéficient du dispositif d'« Aide à la réussite » avec notamment des heures d'accompagnement pédagogique et un stage obligatoire pour tous en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel.

À toutes et à tous, bon courage pour cette année 2025-2026 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR
Martine LAVAUD, directrice
Guillaume COUSIN, directeur-adjoint

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRÉTARIAT LICENCE ET MASTER :	Sylviane ALBARTE 03 21 60 38 99 sylviane.albarte@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Émilie STOREZ 03 21 60 49 54 emilie.storez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)
est, politiquement, le plus important des trois conseils.
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).
- La présidente de l'université est, de droit, présidente du CA, même si elle est assistée dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut la suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche** (CR)
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.
Elle est, de droit, dirigée par la présidente de l'université assistée de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.
De droit, elle est dirigée par la présidente de l'université, assistée de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR

Téléphone de la BU : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

En Licence, il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-ordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences : <https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux
Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghe@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :
03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant,
ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid') ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique offre d'emplois).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.
Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Directeur du SUAPS : **information à venir**

Responsable administrative : Élise WESTELYNCK- 03 21 60 37 04 / elise.westelynck@univ-artois.fr

Secrétariat : Alexandre POLART – 03 21 60 60 58 / alexandre.polart@univ-artois.fr

Bureaux : 1^{er} étage de la maison de l'Étudiant – bâtiment M du pôle universitaire d'Arras
(en face de la bibliothèque universitaire)

SITE WEB : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

Réseaux sociaux : **FACEBOOK** et **INSTAGRAM** : [suapsunivartois](#)

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 1er septembre 2025** sur votre ENT rubrique « campus en ligne »



et clic sur  ou via <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiants inscrits à l'université d'Artois peuvent pratiquer une activité. Il sera demandé de fournir en début d'année à l'enseignant de la ou des activités choisies (jusqu'à 5 par semestre) une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** (disponible à la page <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport> rubrique « documents utiles ») ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Les étudiants peuvent pratiquer les activités sur n'importe quel site de l'université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite à Lens peut choisir de s'inscrire dans l'une des activités proposées à Lens). Ces activités sont ouvertes à tous les étudiants quel que soit leur niveau de pratique, et peuvent donner lieu à une note bonus sport sous réserve de satisfaire aux critères d'évaluation (détails à la page <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport> rubrique « documents utiles » et « cadre commun relatif à la note bonus sport »).

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire :](#)

[Soirées bien-être, fête du sport, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggaï

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 10 € : www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois/adhesions/adhesion-a-s-u-a-2025-2026

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

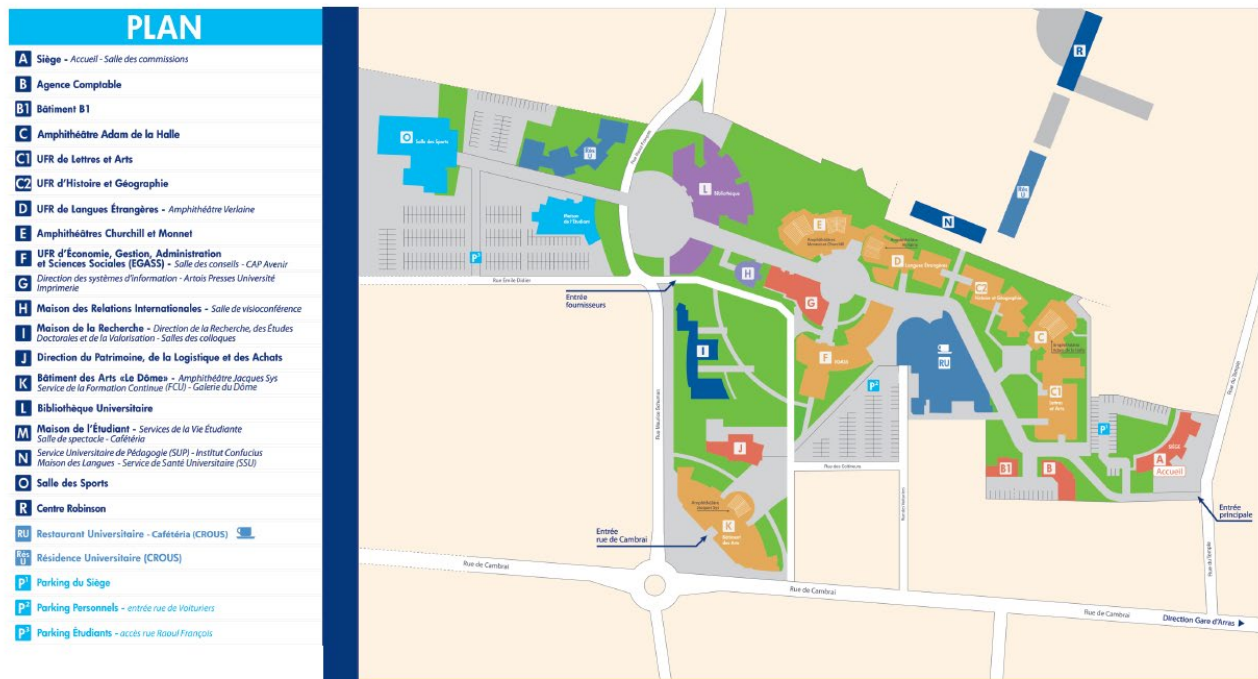
Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : information à venir

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

-Emmanuelle HERCHY

Tél : 03 21 60 37 24

(Arras/ Douai)

-Myriam DABLEMONT,

Tél : 03 21 60 31 11

(référente des IFSI)

Fatima AAZIB (Lens Liévin)

Tél : 03 21 79 17 06

-Vanessa HARDELAIN,

Tél : 03 21 60 37 31

(coordinatrice des ERS)

-Pauline BEUGNET

Tél : 03 21 60 38 38

(infirmière Béthune)

Psychologues :

-David HUART (tous
les pôles)

Tél : 03 21 60 49 29

-Hélène VOYER

Tél : 03 21 60 57 17 (le lundi, mercredi et

(Arras/Douai)

Jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL

Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34

Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec le Médecin du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou par sse@univ-artois.fr ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2025**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un·e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Cette année à Arras ...

1- La rentrée culturelle et associative

Le jeudi 18 septembre, de 12h à 21h, le Service Vie Culturelle et Associative propose de rencontrer les partenaires culturels, de pratiquer une technique d'impression des empreintes végétales et d'assister à une représentation sur le parvis de votre UFR. RDV à 19h pour le spectacle tout public Rester Rivage. Retrouvez toute la programmation dans le programme culturel

Du 8 au 12 septembre, venez partager un petit-déjeuner avec notre équipe pour découvrir le programme culturel du premier semestre. Notre stand itinérant s'installera :

- le **lundi** dans le **hall de l'UFR lettres/UFR Hist-Géo-Patrimoines**,
- le **mardi** dans le **hall de l'UFR de langues étrangères**,
- le **mercredi** dans le **hall de l'UFR EGASS**,
- le **jeudi** dans le **hall du bâtiment K (Dôme)**,
- le **vendredi** en **Cafétéria de la Maison de l'Étudiant**.

2- Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Une mise en bouche pour la saison 2025-2026 :

- **des spectacles à la Ruche : une soirée double** avec les compagnies invitées en résidence le jeudi 25 septembre à l'occasion de l'événement « J'suis à la fac », le **festival Tiot loupiot**, Renversante de Lena Bréban pour aiguiser votre regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le Mystère du gant en décentralisation de la scène nationale Tandem.
- **Le cycle Littérature & Cinéma** où des œuvres littéraires seront mises en regard avec leurs adaptations cinématographiques ;
- **L'Arras Film Festival**, du 7 au 16 novembre 2025, avec des places offertes pour des films et la traditionnelle leçon de cinéma lors de laquelle l'Université d'Artois accueille l'invité d'honneur du Arras Film Festival le temps d'un après-midi (rendez-vous dans l'amphi Churchill le vendredi 14 novembre à partir de 14h30) ;
- Le cycle **Natures, Sciences et Citoyennetés** reprend le mardi 14 octobre à 19h au Mégarama pour une projection « Les 4 âmes du coyote » suivie d'une discussion.
- La première édition du *Welcoming Day*, un temps d'ouverture et d'accueil des étudiants internationaux, le jeudi 16 octobre avec une découverte de la ville d'Arras, un concert, une après-midi polynésienne....

3 – Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

Artistes invités en 2025-2026 : *Sarah Nouveau* pour une conférence-dansée autour de la figure de Laurence Louppe dans le cadre des journées du matrimoine ; *Jeanne*, étudiante musicienne lauréate du concours Pulsations 2025 ; *Anne-Charlotte Zuner* de la Labo Compagnie en janvier 2026 pour une création de danse « Halieutique » autour de la pêche en rivière ; le *collectif Cris de l'aube*, en avril 2026 pour leur nouvelle création « Portrait d'une jeunesse d'aujourd'hui » ; et enfin la Compagnie *Avec Vue sur la mer* pour leur nouvelle création « J'ai mal à ma terre » en juin 2026

4 – La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes

Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR

(Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

LES RESSOURCES

<http://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

La salle F.0.35 offre une **documentation complète** (ouvrages, ressources numériques), régulièrement mise à jour, sur les filières d'études supérieures, les secteurs professionnels, les entreprises et le marché de l'emploi au niveau régional mais aussi national.

Douze postes informatiques sont à la disposition des visiteurs afin de leur permettre de réaliser (seuls ou accompagnés) CV, lettre de motivation et recherche de stages ou d'emplois.

Votre visite en salle de documentation peut aussi offrir l'occasion d'**échanger avec une conseillère** (avec ou sans rendez-vous).

Vous bénéficierez d'un conseil et d'un suivi personnalisés sur la construction de vos projets professionnels, mais également pour votre poursuite d'études, et si besoin pour votre réorientation.

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► La plateforme CAREER CENTER by Jobteaser

CAP AVENIR met à la disposition des étudiants de l'université d'Artois une plateforme dédiée à leur insertion professionnelle, le **CAREER CENTER**.

Vous pouvez accéder à votre Career Center depuis l'icône « Career Center » de la rubrique « Scolarité » de votre ENT ou directement depuis l'adresse <https://univ-artois.jobteaser.com>.

Lors de votre première connexion, vous serez invité(e) à créer votre profil en quelques clics ainsi qu'à définir le paramétrage de votre newsletter hebdomadaire.

Le CAREER CENTER vous offre un espace personnalisable (**onglet Espace perso**) et l'accès à une multitude de ressources pour préparer et faciliter votre insertion professionnelle :

- Vous accéderez à une bourse d'emplois, de stages, de jobs (**onglet Offres**) dont certains sont réservés uniquement aux étudiants artésiens.
- Vous trouverez des témoignages de professionnels, des vidéos de découvertes des métiers, des conseils pratiques pour préparer votre insertion professionnelle (**onglets Entreprises, Métiers**).
- Vous prendrez connaissance des événements importants à ne pas manquer : sessions de recrutement et chats recruteurs, ateliers, conférences (**onglet Événements**).
- Vous trouverez enfin en un unique espace l'ensemble des ressources disponibles au sein de l'université pour préparer sereinement vos projets (**onglet Aide et conseils**).
- Vous pourrez prendre directement rendez-vous avec une conseillère d'orientation (**onglet rendez-vous**).
- Vous retrouverez le retour d'expérience d'autres étudiants en stage dans des structures (Expériences)

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► CRÉEZ-VOUS UN RESEAU AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL !

- Mis en place par CAP AVENIR, ses **Séances de coaching individuel** tous les premiers jeudi du mois pour vous préparer aux entretiens de recrutement de stage, ou d'emploi. Pendant une heure, ou plus si nécessaires, les professionnels de Cap Avenir vous feront passer un entretien blanc, et vous prodigueront aussi des conseils pour réussir votre entretien de recrutement et vous renseignent sur l'évolution du marché de l'emploi.
- D'autres actions sont également organisées tout au long de l'année, notamment **les Semaines de l'Insertion Professionnelle**, des conférences, petits déjeuners, ateliers...
- Réalisez un ou plusieurs **stages** durant votre cursus universitaire,

Pour vous aider dans cette démarche, l'Université met à disposition sur l'ENT le logiciel EsupStage (Ma scolarité > Convention de stage) qui vous permettra de saisir votre convention. Une fois la convention de stage en France validée, il vous sera demandé de la **signer numériquement**.

Le stage à l'étranger fait l'objet d'une procédure papier. Une bourse d'aide à la mobilité internationale peut être demandée auprès du Service des Relations Internationales.

► DEVELOPPEZ VOTRE « ESPRIT D'ENTREPRENDRE » grâce au HubHouse

L'objectif du Hubhouse est de stimuler votre créativité afin de développer votre comportement entrepreneurial. Différentes actions vous seront proposées pour vous présenter l'entrepreneuriat. On peut notamment citer les petits déjeuner de l'entrepreneuriat, des conférences sur des thématiques : divers « Intégrer une démarche SSE dans son projet », « Être femme et chef d'entreprise »...), mais également le Hackathon 24h pour créer qui vous propose, pendant 2 jours, de vous challenger et de créer un projet d'entreprise

Au sein du Hubhouse, vous aurez également l'opportunité de vous faire accompagner dans votre idée de création d'activité. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez aussi bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Contact : M. Maxime VIDELAINE, chargé de projet Hubhouse 06.28.18.14.27 / entrepreneuriat@univ-artois.fr

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle.

Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Jean-Marc Vercruysse, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : jmarc.vercruysse@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" : <https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger>

U.F.R. de Lettres & Arts

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie les revues papier *Cahiers Robinson* et *Graphè* ainsi que la revue électronique *L'Entre-deux* : <http://lentre-deux.com/> Sa directrice est Anne BESSON.

- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Son directeur est Jean-Marc MANGIANTE.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Martine LAVAUD a été élue **DIRECTRICE de l'UFR** (le 26 juin 2024). Guillaume COUSIN est le directeur-adjoint.

SIX REPRESENTANTS ETUDIANTS sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

- | | |
|---|------------------------|
| - Lettres Modernes : semestres 1 et 2 : | Marianne CLOSSON |
| - Lettres Modernes : semestres 3 et 4 : | Myriam WHITE-LE GOFF |
| - PLC/FLE/DOC/PE : semestres 5 et 6 : | Hélène TAVERNIER |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 : | Martine LAVAUD |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 : | Jean-Marc VERCRUYSSSE |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 : | Anne INGLEBERT |
| - Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 : | Agathe GIRAUD |
| - Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 : | Françoise HEULOT-PETIT |
| - Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 : | Agathe GIRAUD |

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

DIRECTEURS D'ÉTUDES :

L1 Lettres : Marianne CLOSSON Virginie JACQUART	L1 LHD : Martine LAVAUD	L1 AS : James CARLIOZ Agathe GIRAUD Océane HUREZ
L2 Lettres : Catherine COPPIN Marie-Hélène MAES Myriam WHITE-LE GOFF	L2 LHD : Jean-Marc VERCRUYSSSE	L2 AS : James CARLIOZ
L3 Lettres : Hélène TAVERNIER Marie-Hélène MAES	L3 LHD : Anne INGLEBERT	L3 AS : Alice CLABAUT Agathe GIRAUD

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès de la direction de l'UFR.

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- **Relations internationales** : Jean-Marc VERCRUYSSSE
- **Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir** : Guillaume COUSIN

L'équipe enseignante

ASTIER	Marie	MAST en Arts du Spectacle
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARLIOZ	James	Enseignant contractuel recherche en Arts du spectacle
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
CLOSSON	Marianne	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
COPPIN	Catherine	Professeure Agrégée en Lettres Classiques
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
HUREZ	Océane	Enseignante contractuelle recherche en Arts du Spectacle
INGLEBERT	Anne	Professeure agrégée en Histoire
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langues et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MANGIANTE	Jean-Marc	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
PLEUCHOT	Victoria	ATER en Langue et littérature françaises
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
ROBISON	Carla	ATER en Langue et littérature françaises
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Maîtresse de Conférences en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VERCRUYSSSE	Jean-Marc	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature latines
VIENCE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

L'ORGANISATION EN SEMESTRE

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ; toutes sont capitalisables.

Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS

LE CURSUS DE LICENCE (six semestres/180 crédits)

Mise en place à la rentrée 2014, « la licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention Lettres
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière « jeunesse » accentue au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

1- ENSEIGNEMENT

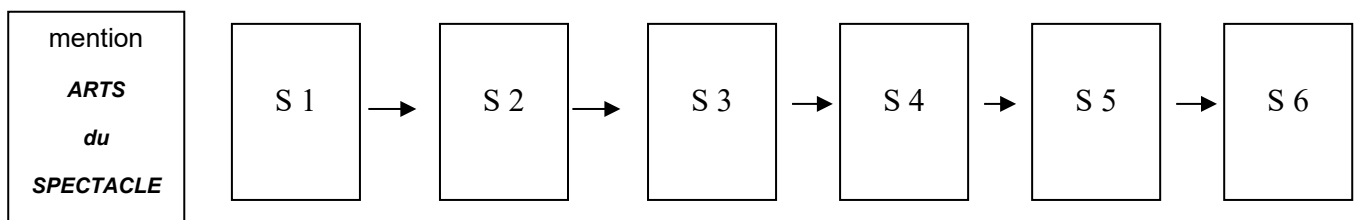
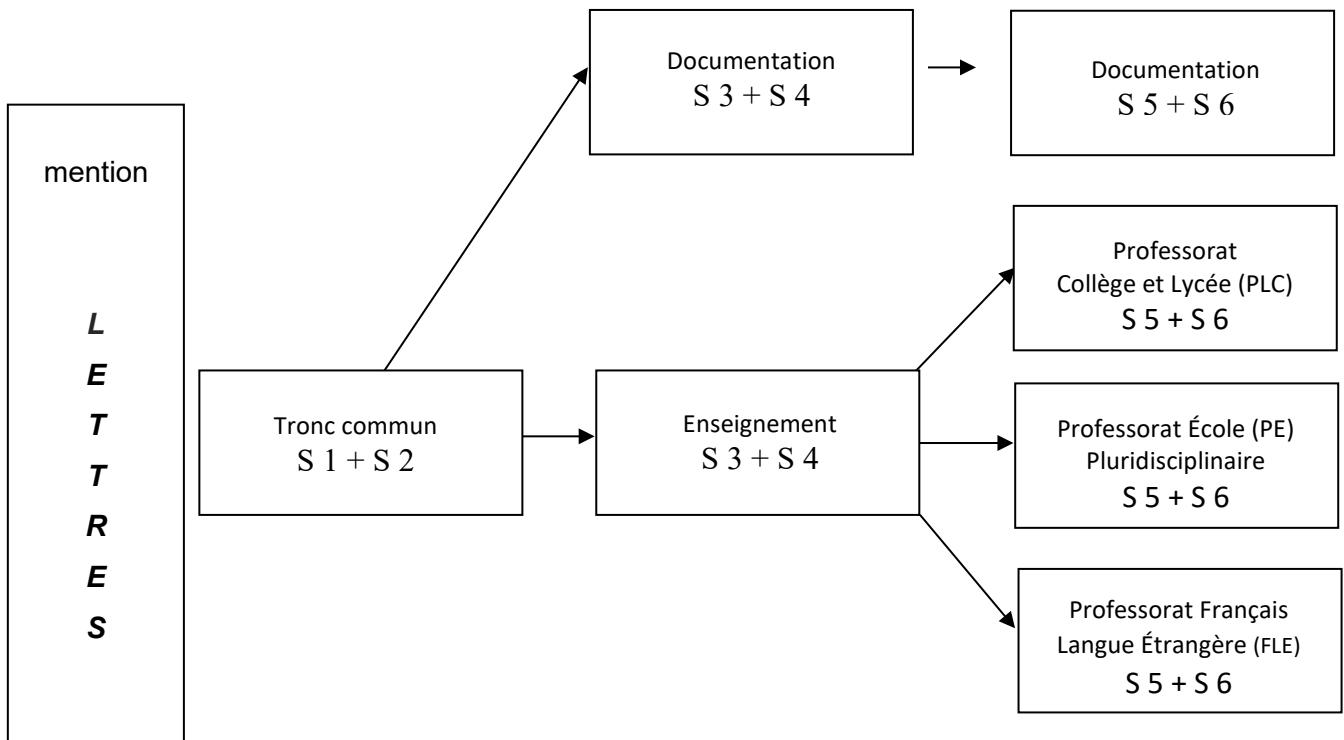
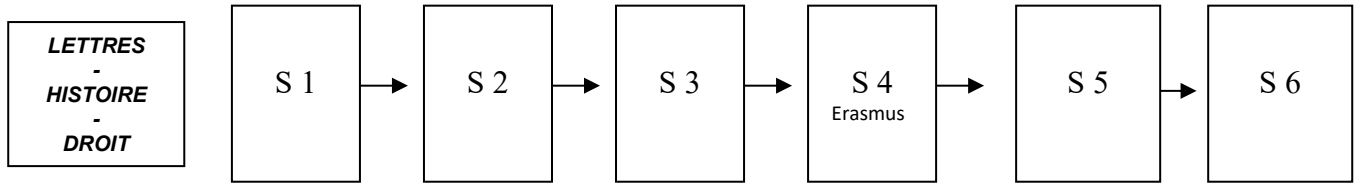
Proposé en deuxième année, le parcours « ENSEIGNEMENT » se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

2- DOCUMENTATION

Il constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

Architecture pédagogique du grade de Licence



Une **CHARTE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :

Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère.

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

LICENCE LHD

Modalités d'examens : règles générales

I. DISPOSITIONS FONDAMENTALES

- L'inscription dans les semestres pairs n'est pas conditionnée par la validation des semestres impairs. Dans le cas où l'étudiant aurait deux semestres non validés dans son parcours, il ne peut se présenter aux examens du semestre suivant que s'il a au préalable validé un des deux semestres manquants.
- L'inscription de l'étudiant dans un semestre s'effectue dans l'ordre pédagogique défini dans le parcours.
- Un « jury de semestre » est associé à chaque semestre du parcours. Ne peuvent y siéger que des enseignants intervenant dans ce parcours. Un « jury de grade » a pour mission d'examiner individuellement les résultats des étudiants à l'échelle de l'ensemble du parcours ou d'une partie de celui-ci. Le jury de grade se réunit par spécialité : y siègent notamment les enseignants des disciplines majeures.
- Le « jury de semestre » est compétent pour la validation du semestre considéré. Ce dernier peut être acquis soit par la validation de toutes les unités d'enseignements constitutives, soit par une procédure de compensation automatique basée sur la moyenne des U.E. Le jury peut attribuer sur décision individuelle des « points de jury » qui s'ajoutent à la moyenne générale calculée du semestre.
- Les missions du « jury de grade » sont les suivantes :
 - Bilan individuel annuel au terme de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année avec possibilité de rattrapage d'un semestre par l'attribution de points de jury ;
 - Bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
 - Validation des U.E. manquantes : le jury de grade peut rattraper une ou plusieurs U.E. non acquises en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
 - Délivrance du diplôme intermédiaire (à la demande de l'étudiant) ;
 - Délivrance du diplôme du grade.
- L'étudiant peut suivre au plus deux enseignements « bonus » non porteurs de crédits européens. Les points obtenus supérieurs à 10/20 comptent alors pour 5% au maximum dans la moyenne au semestre selon l'échelle arrêtée par les instances de l'université :

notes	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
pourcentage du bonus	5 %	4,5 %	4 %	3,5 %	3 %	2,5 %	2 %	1,5 %	1 %	0,5 %

Lorsque l'étudiant suit deux enseignements bonus, seule la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus.

- Les études conduisant au grade Licence sont organisées en six semestres et coordonnées en Unités d'Enseignements (UE) capitalisables (et définitivement acquises). Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Chaque UE est composée d'un ou plusieurs Éléments Pédagogiques (EP). La non réalisation du stage est éliminatoire. Le grade de la Licence est délivré lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits européens.
 - La compensation annuelle est appliquée, par année (L1/L2/L3), lors des deux sessions (arrêté du 1^{er} août 2011).
 - Les absences justifiées et injustifiées donnent lieu à un zéro.
 - Un dictionnaire de version pour le latin est autorisé lors des épreuves concernées. Pour les autres matières, tout document accepté au moment de l'évaluation doit faire l'objet d'une mention spéciale sur le sujet d'examen et reste à l'initiative de l'enseignant.
 - Sauf mention contraire, le coefficient est 1 entre les différents éléments pédagogiques du contrôle continu.
- Le jury de l'U.E. concernée veille à la péréquation des notes (moyenne et échelle).

- Le choix de la langue vivante au premier semestre est valable pour tout le cursus de licence. Il n'est pas autorisé d'en changer d'un semestre à l'autre.

PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE (CEVU du 17 mai 2013 et CA du 24 mai 2013)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année de Licence (L1 ou L2) est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours (L2 ou L3). Il est également inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

ATTENTION : Aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 n'est possible si les deux semestres de l'année L1 ne sont pas validés. En d'autres termes, si un étudiant obtient sa deuxième année de licence sans avoir validé son semestre 1 ou son semestre 2, il ne peut s'inscrire en troisième année de licence.

ENJAMBEMENT

- Un étudiant ayant partiellement validé une année de formation (L1 ou L2) s'inscrit l'année N+1 à toutes les UE non encore validées de l'année N et peut progresser dans l'année supérieure sous condition. Cette situation est appelée « enjambement ».

- Un étudiant peut s'inscrire administrativement et pédagogiquement dans l'année supérieure de son cursus (N+1) s'il a au plus un semestre non validé de l'année N.

- Pour les étudiants en enjambement, la compatibilité des emplois du temps entre les deux années ne pourra pas toujours être garantie par les équipes pédagogiques.

II. CONTRÔLE CONTINU

1- Le parcours « Lettres-Histoire-Droit » de la mention Lettres est entièrement évalué en contrôle continu.

2- Le résultat final du contrôle continu pour les enseignements supérieurs ou égaux à seize heures par semestre repose généralement au minimum sur deux notes dont il est fait la moyenne (sauf pour les langues vivantes étrangères en semestres pairs).

3- Le contrôle continu s'effectue à l'initiative de chaque enseignant, soit pendant une séance de cours, soit sur une autre plage horaire de la semaine (samedi matin compris), soit sous la forme d'un travail à la maison. La durée des épreuves est fonction des enseignements.

Toute épreuve de contrôle continu est annoncée par voie d'affichage au moins quinze jours à l'avance sur un panneau réservé à cet effet dans les locaux de l'UFR.

Les enseignants sont responsables de cette information.

4- La présence aux épreuves de contrôle continu comme le fait de rendre les travaux demandés est obligatoire. Une absence ne peut donner lieu à une nouvelle évaluation et se traduit par un 0/20 qui n'est pas éliminatoire. Le stage est obligatoire.

III. CONTRÔLE UNIQUE

5- Les six semestres sont évalués sous la forme d'un contrôle continu, en session unique, avec une seconde chance intégrée.

Des épreuves de substitution sont mises en place à la fin de chaque semestre pour les étudiants dont les absences justifiées lors des épreuves de contrôle continu relèvent de l'un des cas suivants :

- Concours de la fonction publique
- Hospitalisation
- Arrêt maladie couvrant une période de 40 jours de cours effectifs consécutifs
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Compétition pour sportif de haut niveau
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle
- Engagement au titre de la réserve opérationnelle militaire

Les étudiants sous statut dérogatoire (salariés, sportifs de haut niveau, etc.) sont évalués lors des épreuves de contrôle continu de fin de semestre.

6- Lorsqu'un CM est couplé avec un TD, une épreuve en fin de semestre est généralement proposée. L'évaluation porte alors sur les deux enseignements, et les travaux demandés s'efforcent de souligner les liens qui unissent les deux Éléments Pédagogiques.

LICENCE - Lettres

Licence Compétences en Réseau (LCeR)

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire ou culturel
 - C2 : Produire un discours argumenté oral ou écrit
 - C3 : Analyser un fait de langue
 - C4 : Gérer l'information et/ou la documentation
 - C5 : Construire son projet professionnel.
- Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible.

Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : $\text{Taux de bonus} = ((N_{\text{max}} - 10) / 10) * T_{\text{max}}$ ($T_{\text{max}} = 2,5/100$ ou $T_{\text{max}} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAE ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. Les SAE ne sont pas substituables.

Annexe 3: Activités ouvrant droit à bonus

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des activités sportives organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un stage effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

LICENCE - Arts du spectacle

Licence Compétences en Réseau (LCeR)

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Arts du spectacle conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire
- C2 : Conceptualiser une pratique
- C3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel
- C4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant repasse les éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence et de master peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : $\text{Taux de bonus} = ((N_{\text{max}} - 10) / 10) * T_{\text{max}}$ ($T_{\text{max}} = 2,5/100$ ou $T_{\text{max}} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.

- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral ou prend la forme d'une seconde session d'examens dans les autres cas.
- Les dates des sessions d'examens sont communiquées aux étudiants en début d'année avec le calendrier pédagogique.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. Les SAÉ ne sont pas substituables.

Annexe 3: Activités ouvrant droit à bonus

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des activités sportives organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un stage effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écopiers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2025-2026

UFR :

Lettres & Arts

Licence1 et Licence2 Lettres et Arts du Spectacle - Licence LHD

Septembre 2025			Octobre 2025			Novembre 2025			Décembre 2025			Janvier 2026			Février 2026			Mars 2026			Avril 2026			Mai 2026			Juin 2026		
1	L		1	Me		1	S	Interruption pédagogique	1	L	semaine 11	1	J	Fermeture UA	1	D		1	D		1	Me		1	V	Férié	1	L	
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	semaine 4	2	L	semaine 7	2	J		2	S		2	M	
3	Me		3	V		3	L	semaine 7	3	Me		3	S		3	M		3	M		3	V		3	D		3	Me	
4	J		4	S		4	M		4	J		4	D		4	Me		4	Me		4	S		4	L		4	J	
5	V		5	D		5	Me		5	V		5	L		5	J		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	S		6	L	semaine 4	6	J		6	S		6	M		6	V		6	V		6	L	Férié	6	Me		6	S	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	Me	Epreuves de substitution	7	S		7	S		7	M	semaine 12	7	J		7	D	
8	L		8	Me		8	S		8	L	semaine 12	8	J		8	D		8	D		8	Me		8	V	Férié	8	L	
9	M	Pré-rentree Licence	9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	semaine 5	9	L	semaine 8	9	J		9	S		9	M	
10	Me		10	V		10	L	semaine 8	10	Me		10	S		10	M	Jurys	10	M		10	V	Fin S6 LHD	10	D		10	Me	
11	J		11	S		11	M	Férié	11	J		11	D		11	Me		11	Me		11	S		11	L		11	J	
12	V		12	D		12	Me		12	V	Fin S5 LHD	12	L	rentrée semestres pairs	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	S		13	L	semaine 5	13	J		13	S		13	M	semaine 1	13	V		13	V		13	L		13	Me		13	S	
14	D		14	M		14	V		14	D		14	Me		14	S		14	S		14	M		14	J	Férié	14	D	
15	L	Rentrée semestres impairs	15	Me		15	S		15	L	semaine 13	15	J		15	D		15	D		15	Me		15	V	Fermeture	15	L	Jurys
16	M	Semaine 1	16	J		16	D		16	M		16	V		16	L	semaine 6	16	L	semaine 9	16	J		16	S		16	M	
17	Me		17	V		17	L	semaine 9	17	Me		17	S		17	M		17	M		17	V		17	D		17	Me	
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	Me		18	Me		18	S		18	L		18	J	
19	V		19	D		19	Me		19	V	Fin semestres impairs L1 et L2	19	L	semaine 2	19	J		19	J		19	D	Interruption pédagogique	19	M	Epreuves de substitution	19	V	
20	S		20	L	semaine 6	20	J		20	S		20	M		20	V		20	V		20	L		20	Me		20	S	
21	D		21	M		21	V		21	D		21	Me		21	S		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	L	semaine 2	22	Me		22	S		22	L		22	J		22	D		22	D		22	Me		22	V		22	L	
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	L	semaine 10	23	J		23	S		23	M	
24	Me		24	V		24	L	semaine 10	24	Me		24	S		24	M		24	M		24	V		24	D		24	Me	
25	J		25	S		25	M		25	J		25	D		25	Me	Interruption pédagogique	25	Me		25	S		25	L	Férié	25	J	
26	V		26	D		26	Me		26	V		26	L	semaine 3	26	J		26	J		26	D		26	M		26	V	
27	S		27	L		27	J		27	S		27	M		27	V		27	V		27	L	semaine 13	27	Me		27	S	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	Me		28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
29	L	semaine 3	29	Me	Interruption pédagogique	29	S		29	L		29	J					29	D		29	Me		29	V		29	L	
30	M		30	J		30	D		30	M		30	V					30	L	semaine 11	30	J	fin semestres pairs	30	S		30	M	
			31	V					31	Me		31	S					31	M					31	D				

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2025-2026

UFR :

Lettres & Arts

Licence 3 Lettres et Arts du Spectacle

(sous réserve de modifications en fonction des dates des concours de l'enseignement)

Septembre 2025			Octobre 2025			Novembre 2025			Décembre 2025			Janvier 2026			Février 2026			Mars 2026			Avril 2026			Mai 2026			Juin 2026			
1	L		1	Me		1	S	Interruption pédagogique	1	L	semaine 11	1	J	Fermeture UA	1	D		1	D		1	Me		1	V	Férié	1	L		
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	semaine 3	2	L	semaine 6	2	J		2	S		2	M		
3	Me		3	V		3	L		semaine 7	3	Me		3		S	3	M		3	M		3	V		3	D		3	Me	
4	J		4	S		4	M			4	J		4		D	4	Me		4	Me		4	S		4	L	semaine 13	4	J	
5	V		5	D		5	Me		5	V		5	L	Stage L3	5	J		5	J		5	D		5	M		5	V		
6	S		6	L	semaine 4	6	J		6	S		6	M		6	V		6	V		6	L	Férié	6	Me		6	S		
7	D		7	M		7	V		7	D		7	Me		7	S		7	S		7	M	semaine 11	7	J	fin semestres pairs	7	D		
8	L		8	Me		8	S		8	L	semaine 12	8	J		8	D		8	D		8	Me		8	V	Férié	8	L		
9	M	Pré-rentree Licence	9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	semaine 4	9	L	semaine 7	9	J		9	S		9	M		
10	Me		10	V		10	L	semaine 8	10	Me		10	S		10	M	Jurys	10	M		10	V		10	D		10	Me		
11	J		11	S		11	M	Férié	11	J		11	D		11	Me		11	Me		11	S		11	L	oraux CRPE ?	11	J		
12	V		12	D		12	Me		12	V		12	L	Epreuve de substitution	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V		
13	S		13	L	semaine 5	13	J		13	S		13	M		13	V		13	V		13	L	Interruption pédagogique	13	Me		13	S		
14	D		14	M		14	V		14	D		14	Me		14	S		14	S		14	M		14	J	Férié	14	D		
15	L	Rentrée semestres impairs	15	Me		15	S		15	L	semaine 13	15	J		15	D		15	D		15	Me		15	V	Fermeture	15	L	Jurys	
16	M	Semaine 1	16	J		16	D		16	M		16	V	16	L	semaine 5	16	L	semaine 8	16	J	16		S		16	M			
17	Me		17	V		17	L	semaine 9	17	Me		17	S	17	M		17	M		17	V	17		D		17	Me			
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	Me		18	Me		18	S			18	L		18	J	
19	V		19	D		19	Me		19	V	Fin semestres impairs	19	L	reentrée semestres pairs	19	J		19	J		19	D		19	M		19	V		
20	S		20	L	semaine 6	20	J		20	S		20	M	semaine 1	20	V		20	V		20	L			20	Me		20	S	
21	D		21	M		21	V		21	D		21	Me		21	S		21	S		21	M		21	J		21	D		
22	L	semaine 2	22	Me		22	S		22	L	Fermeture UA	22	J		22	D		22	D		22	Me		22	V		22	L		
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L	Interruption pédagogique	23	L	semaine 9	23	J		23	S		23	M		
24	Me		24	V		24	L	semaine 10	24	Me		24	S		24	M			24	M		24	V		24	D		24	Me	
25	J		25	S		25	M		25	J		25	D		25	Me		25	Me		25	S		25	L	Férié	25	J		
26	V		26	D		26	Me		26	V		semaine 2	26	J		26		J		26	J		26	D		26	M		26	V
27	S		27	L	Interruption pédagogique	27	J		27	S			27	M		27	V		27	V		27	L	semaine 12	27	Me	Epreuves de substitution	27	S	
28	D		28	M		28	V		28	D			28	Me		28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
29	L	semaine 3	29	Me		29	S		29	L			29	J					29	D		29	Me		29	V		29	L	
30	M		30	J		30	D		30	M		30	V					30	L	semaine 10	30	J		30	S			30	M	
			31	V					31	Me		31	S										31	D						

Aide à la réussite en Licence

Suivant les consignes ministérielles, un dispositif d'**aide à la réussite** a été mis en place à la rentrée 2008 et concerne désormais les trois années de la Licence. Son objectif est d'assurer à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

L'aide à la réussite s'articule autour des techniques d'expression, d'un renforcement de la pratique de l'oral en langue vivante en vue de l'obtention du C.L.E.S., de la méthodologie de travail et des techniques de l'information et de la communication (TICE) dans la perspective de la certification informatique. En troisième année un stage obligatoire est inclus dans la maquette.

L'aide à la réussite adossée à un cours existant (CM ou TD) fait l'objet d'une évaluation dans le semestre qui est comptée dans la moyenne de l'élément pédagogique.

Parallèlement à ce renforcement du volume horaire, des **directeurs d'études** ont pour rôle d'élaborer le contrat pédagogique de chaque étudiant, de l'adapter tout au long de son parcours et de contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Pascal Deprez, Vice-Président délégué à la réussite étudiante : pascal.deprez@univ-artois.fr

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Tutorat pédagogique

Vous pouvez bénéficier du Tutorat pédagogique à destination des étudiants de Licence.

Ses objectifs sont les suivants :

- l'accompagnement des étudiants, tout particulièrement de 1^{ère} année, dans l'appropriation de la plateforme numérique PACTES et de ses ressources ;
- le soutien méthodologique et disciplinaire ;
- l'accompagnement dans l'appropriation de l'espace numérique de travail (ENT) ;
- l'orientation vers les services pouvant répondre aux demandes des étudiants : Cap Avenir, services de la Vie étudiante, CROUS, scolarité, SCD, etc...

Les tuteurs travaillent en lien direct avec la composante au sein de laquelle ils sont affectés, et les personnes ressources (en particulier les Directeurs d'études). Ils travaillent sous la responsabilité du CETIP et des responsables PACTES et PRREL.

Vous pouvez devenir tuteurs pédagogiques et valoriser vos compétences acquises si vous êtes en Licence 3, Master, ou Doctorat.

Contact : cetip@univ-artois.fr

Développer une culture de rédacteur numérique

Depuis la rentrée 2015, les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-Histoire-Droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN (INSPÉ) et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

1. Objectifs

- Aider à la réussite en Licence.
- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques ;
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale ;
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative ;
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*) ;
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance... ;
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du certificat informatique, donnant lieu à une certification.

De plus, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

II. PROGRAMME DES MODULES

LICENCE 1 (Lettres, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >>.

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation de deux des écrits produits.

2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par exercice sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter ;
- travailler sur les adresses, GET/POST ;
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.) ;

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée ;
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires ;
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)

Programme :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

LICENCE 3 (Lettres, Documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...
- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des étudiants.

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

Le travail collaboratif amorcé dans le module « maîtrise de l'écrit numérique collaboratif » permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) « Supérieur », accès au module « Excellence » et au module « Orthotypographie ».
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- travailler sur les adresses, GET/POST.
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

Pour valoriser le semestre

Stages

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet Convention de stage.

Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Cours de langue pour les étudiants Erasmus

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire.

L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue pour le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université.

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
 - 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
 - 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).
 - 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.
 - 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.
 - 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.
- La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

ARTS DU SPECTACLE

La licence « Arts du Spectacle » de l'UFR de Lettres & Arts s'adresse aux étudiants désireux de suivre un cursus universitaire dans les domaines de la scène et de la pédagogie.

La confrontation des cours théoriques et des pratiques scéniques avec des expériences contemporaines du théâtre, de l'écriture, de la danse, du cirque ou de la marionnette permet à l'étudiant d'aiguiser son regard, de le sensibiliser aux processus de création, d'enrichir son parcours mais aussi d'acquérir une meilleure connaissance des institutions du spectacle vivant. Les étudiants sont en outre préparés à la gestion des projets culturels et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants. L'orientation particulière « jeunesse » de la filière « Arts du spectacle » à l'université d'Artois renforce l'originalité de la formation au plan national : les étudiants sont formés à la dramaturgie jeune public ainsi qu'à la pédagogie de la danse et des activités théâtrales.

Les étudiants issus de la licence « Arts du spectacle » peuvent s'orienter vers des métiers de chargé de relations publiques, d'intervenant dans les structures culturelles, de journaliste culturel, d'animateur d'ateliers de jeu et de professeur des écoles. La licence « Arts du Spectacle » trouve naturellement son prolongement dans le Master « Arts de la Scène et du spectacle Vivant » proposé par l'U.F.R. de Lettres & Arts.

Les liens tissés avec les différentes institutions, régionales et nationales, renforcent l'assise de la filière. Un partenariat est ainsi, par exemple, mis en place avec le Conservatoire d'Arras. La fréquentation assidue des salles de spectacle et de diverses manifestations culturelles, notamment celles du réseau Artoiscope, fait enfin pleinement partie de la formation.

Les responsables pédagogiques de chaque année de la licence assurent des permanences où les étudiants peuvent dialoguer avec eux sur leur cursus.

PREMIER SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.1 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 14 ECTS Coeff. 7	3	6		SAÉ 1.S1 (52h) Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Travail du spectateur	
			13h TD	Méthodologie de l'atelier dramaturgique	
			19h30 TD	Analyse d'œuvres dramatiques	
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Analyse de textes et d'œuvres	2 exercices
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre médiéval	2 exercices
	1	2	13h CM	Dramaturgie	2 exercices
Compétence 2 UE2.1 Conceptualiser une pratique 8 ECTS Coeff. 4	1	2	19h30 TD	Textes et matériaux	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques de la danse	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Arts plastiques	2 exercices
Compétence 5 UE5.1 Construire son projet professionnel 8 ECTS Coeff. 4	1	2	19h30 TD	Institution & métiers des arts du spectacle	2 exercices
	1	2	13h TD	Projet voltaire	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

SAÉ Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur :**TD – Travail du spectateur (19h30/semestre)**

Enseignants : James CARLIOZ, Agathe GIRAUD et Océane HUREZ

Programme :

Ces travaux dirigés, organisés autour de l'analyse de cinq à six spectacles choisis dans l'actualité théâtrale de la région, permettront aux étudiants de repérer les éléments fondamentaux de la création, de la représentation et de la réception. Le cours permettra aux étudiants de problématiser le passage du texte à la scène, de comprendre les notions de dramaturgie et d'esthétique, d'étudier le concept de mise en scène et d'examiner les différents discours autour des spectacles (présentation, programmation, réception...). Les spectacles analysés témoigneront de la pluralité des scènes de la région et de la diversité de la programmation scénique contemporaine (théâtre, danse, cirque, musique, opéra, marionnette, etc.). Chaque spectacle auquel le groupe assistera fera l'objet d'une discussion lors d'un temps d'échange en classe. Pour ce faire, il faudra développer une réflexion et des arguments construits autour des spectacles vus.

Ces TD prendront place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques lecteur et du spectateur » dont le travail sera précisé en classe.

Objectifs :

- Repérer les éléments fondamentaux de la représentation ;
- Doter les étudiants d'outils d'analyse permettant de problématiser le passage du texte à la scène ;
- Aborder, sous un angle concret, le concept de mise en scène, de processus de création et de réception ;
- Analyser les scènes transdisciplinaires ;
- Ouvrir à une fréquentation des structures culturelles de la région voire au niveau national ;
- Acquérir un regard rigoureux et critique de spectateur.

Bibliographie :

- DANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Paris, Actes Sud, 2013.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET**TD – Méthodologie de l'atelier dramaturgique (13h/semestre)**

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Océane HUREZ

Programme :

Ce cours a pour objet d'accompagner et guider les étudiants au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ». L'enseignant aidera les étudiants à organiser la réalisation du dossier final, à rendre à la fin de l'année universitaire, qui consistera en une analyse scénique et textuelle d'un des spectacles vus dans l'année. Le cours sera l'occasion de revenir sur la méthodologie de l'analyse de mise en scène, du commentaire dramaturgique et sur l'expression écrite et orale. Chaque cours permettra aussi aux étudiants de remplir avec assiduité leur portfolio (ou journal de bord) qui participera à l'évaluation de la SAÉ.

Objectifs :

- Revenir sur l'approche méthodologique
- Consolider les connaissances théoriques
- Consolider la connaissance de la langue et l'expression écrite et orale
- Organiser son emploi du temps pour mettre en place la SAÉ

Bibliographie :

- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques*
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET

TD – Analyse d'œuvres dramatiques (19h30/semestre)

Enseignante : Aurélie BOULANGER

Programme : durant le semestre, nous découvrirons la spécificité du texte théâtral à travers l'analyse dramaturgique de réécritures théâtrales de contes et d'une pièce contemporaine. Les pièces *Le Petit Chaperon rouge* de Joël Pommerat, *Peau d'Âne, la fête est finie* de Marie Dilasser et *Au nom du ciel* de Yuval Rozman feront l'objet de notre analyse. Il s'agira également d'acquérir la méthodologie nécessaire pour analyser un texte de théâtre.

Ce TD prendra place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ».

Objectifs :

- Analyser des textes dramatiques.
- Explorer les écritures contemporaines.
- Aborder la question de la réécriture des contes au théâtre.
- Élaborer un argumentaire dramaturgique construit.

Lectures obligatoires :

- Joël Pommerat, *Le Petit chaperon rouge*.
- Marie Dilasser, *Peau d'Âne, la fête est finie*.
- Yuval Rozman, *Au nom du ciel* (parution de la pièce le 06/11/25).

Lectures conseillées :

- Un autre conte réécrit par Joël Pommerat pour le théâtre : *Cendrillon* ou *Pinocchio*.
- Wajdi Mouawad, *Tous des oiseaux*.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert, *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, Grasset, 1978.
- BIET Christian, TRIAUD Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Gallimard, 2005.
- BORIE Monique, ROUGEMONT Martine de, SCHERER Jacques, *Textes d'esthétique théâtrale*, CDU SEDES, 1982.
- DANAN Joseph, RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Dunod, 1997.
- HUBERT Marie-Claude, *Les grandes théories du théâtre*, Armand Colin, 2010.
- NAUGRETTE Catherine, *L'Esthétique Théâtrale*, Nathan université 2000.
- VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, 1993.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique (13h/semestre)

Enseignant : James CARLIOZ

Programme : Ce cours magistral étudiera les fondements antiques du théâtre occidental. Ainsi, les premières séances seront dédiées à l'étude du théâtre antique en Grèce dès les dithyrambes (VI^e siècle avant J-C). Nous nous intéresserons aux l'édifices théâtraux ainsi qu'au déroulement des concours d'art dramatiques athéniens. Cela nous permettra de replacer les genres dramatiques fondateurs (tragédie et comédie antique) du V^e siècle avant J-C dans leurs contextes socio-politiques.

Les autres séances de travail aborderont différentes formes théâtrales de la Rome antique, depuis les « jeux » ou « *ludi* » (IV^e et III^e siècles avant J-C) jusqu'à la construction des premiers théâtres Romains (II^e siècle avant J-C).

Objectifs :

- Appréhender les fondements du théâtre occidental qui ont inspiré l'art dramatique et ses auteurs jusqu'à nos jours ;
- Comprendre l'évolution des formes théâtrales de l'antiquité entre le V^e et le II^e siècles avant JC ;
- Comprendre les liens forts entre art théâtral et société.

Lectures obligatoires :

Les lectures obligatoires seront communiquées lors de la pré-rentrée.

Bibliographie :

- ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, *Théâtre complet*, LGF, 2000.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet*, trad. De Jean-Marc Alfonsi, 2 vol., Flammarion, 2014.
- DEMONT Paul, LEBEAU Anne, *Introduction au théâtre grec antique*, LGF, 1996.
- DUPONT Florence, LETESSIER Pierre, *Le Théâtre romain*, Armand Colin, 2012.

TD – Analyse de textes et d'œuvres (19h30/semestre)

Enseignant : James CARLIOZ

Programme :

Ce TD est complémentaire du CM « Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique ». Tandis que le CM mène une étude historique des formes théâtrales antiques, ces travaux dirigés s'intéresseront plus spécifiquement aux textes d'auteurs grecs et romains. En observant la composition des tragédies et comédies grecques et romaines, les étudiants appréhenderont l'évolution des écritures théâtrales entre le VI^e et le II^e siècles avant JC et les distinctions entre genres tragique et comique.

Objectifs :

- Lire la tragédie et la comédie antique ; en comprendre la composition, en connaître les auteurs et le vocabulaire spécifique ;
- Distinguer et analyser les nuances entre comédie, tragédie, théâtre antique grec et théâtre antique romain.

Lectures obligatoires :

Les lectures obligatoires seront communiquées lors de la pré-rentree.

Bibliographie :

- ARISTOTE, *La Poétique*.
- FILACANAPA Giulia, FREIXE Guy et LE GUEN Brigitte (éds), *Le Masque scénique dans l'Antiquité*, Deuxième époque, 2019.
- ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, *Théâtre complet*, LGF, 2000.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet*, trad. De Jean-Marc Alfonsi, 2 vol., Flammarion, 2014.
- DEMONT Paul, LEBEAU Anne, *Introduction au théâtre grec antique*, LGF, 1996.
- DUPONT Florence, LETESSIER Pierre, *Le Théâtre romain*, Armand Colin, 2012.
- MÉNANDRE, *Théâtre*, trad. d'A. Blanchard, LGF, 2000.
- PLAUTE, *Théâtre complet*, trad. de Fl. Dupont, Les Belles-Lettres, 2019.
- TÉRENCE, *Théâtre complet*, trad. de par P. Grimal, Gallimard, 1990.
- SÉNÈQUE, *Théâtre complet*, trad. de F. Dupont, Actes Sud, 2012.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre médiéval (13h/semestre)

Enseignante : Anaïs BONNIER

Programme :

À travers un parcours dans les œuvres du Moyen Âge, ce cours abordera à la fois le théâtre comme esthétique – dans ses dimensions scénographique et dramaturgique – et comme fait social – qui organise les spectacles, qui va les voir, quelle est leur utilité dans la société médiévale ?

Objectifs :

- Comprendre la singularité des esthétiques médiévales ;
- Savoir différencier les formes dramatiques et les situer chronologiquement ;
- Comprendre les liens entre théâtre et société.

Lectures obligatoires : Une brochure de textes sera remise aux étudiants à la rentrée.

Lectures conseillées : Pour les étudiants curieux, on peut recommander la lecture de textes d'Adam de la Halle, Rutebeuf et Jean Bodel.

Bibliographie :

- Michel STANESCO, *Lire le Moyen Âge*, Dunod, coll. « Lettres Sup », 1998.
- MAZOUER Charles, *Le théâtre français du Moyen Âge*, SEDES, 1998.

CM – Dramaturgie (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objectif de définir le terme de « dramaturgie ». Après un retour historique sur la notion, nous étudierons ses liens avec la poétique théâtrale et la manière dont elle permet de lire et d'analyser une œuvre dramatique. Nous verrons ensuite comment la dramaturgie est convoquée pour examiner les différentes adaptations scéniques d'un même texte. Enfin, nous verrons que la dramaturgie ne concerne pas uniquement les œuvres textuelles mais touche plus largement à ce qu'on appelle le « plateau ». Ce cours magistral aura pour but de fournir aux étudiants, en plus des connaissances historiques sur la notion de dramaturgie, des notions théoriques et conceptuelles permettant d'aborder les formes textuelles et scéniques. Nous prendrons pour cela appui sur la lecture de *Phèdre* de Jean Racine.

Objectifs :

- Comprendre la notion de dramaturgie ;
- Saisir les enjeux du métier de dramaturge ;
- Lire un texte dramatique ;
- Comprendre et analyser la pluralité des formes scéniques.

Lecture obligatoire :

Racine Jean, *Phèdre*.

Bibliographie :

- BENHAMOU Anne-Françoise, *Dramaturgies de plateau*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2012.
- DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud, 2010.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques*
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

Compétence 2 - UE2.1 - CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Textes et matériaux (19h30/semestre)

Enseignants : Nicolas SAELENS, Franckie DEFONTE et Manuela Filomena OTTAVIANI

Programme : Le cours se déroulera en trois parties. Dans la première, la notion de « matériau » sera envisagée au filtre de la théorie et de l'histoire du théâtre. Elle ambitionnera de donner aux étudiant·es un ensemble de repères pour saisir les différentes significations et les multiples usages de la notion de « matériau ». Dans la seconde partie, après l'étude d'un certain nombre d'extraits d'œuvres, nous travaillerons plus précisément autour de la notion de matériau historique et de matériau dit du quotidien, mis en perspective dans le théâtre de Joël Pommerat et de Mohamed El Khatib ou dans les esthétiques et écritures du flux, dans une (re)lecture des éléments naturels (eau/feu/air/terre) et des liquidités organiques (fluides intra et extra corporels) au sein des relations voix-corps-paysage, dans une poétique de l'écoulement, l'écroulement et l'assèchement. Dans la troisième partie, les étudiant·es seront invité·es à expérimenter le travail (collectif ou individuel) du matériau au plateau.

Objectifs : Passer d'un texte à la scène ; cibler ce que recouvre la notion de « matériau » au théâtre et se familiariser avec les métamorphoses du texte dans la création scénique contemporaine.

Bibliographie :

- DANAN, Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Actes Sud, Arles, 2013.
- JOLIVET-PIGNON, Rafaëlle, *La Représentation rhapsodique : quand la scène invente le texte*, L'Entretemps, Montpellier, 2015.
- LEHMANN, Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, L'Arche Éditeur, Paris, 2002.
- SARRAZAC, Jean-Pierre (dir.), *Lexique du drame moderne et contemporain*, Circé, Belval, 2005.

Programme de Manuela OTTAVIANI :

Entre pratique et théorie, nous expérimentons les différents « types » de textes, non seulement le texte écrit, mais aussi le texte visuel, le texte sonore, le texte corporel... Quelle relation y a-t-il entre le texte et les matériaux ? Qu'est-ce qu'un texte ? Qu'est-ce qu'un matériau ? Peut-être sont-ils la chaîne et la trame d'un même tissage.

Objectifs : La primauté du texte écrit n'est pas pour autant partagée. Au théâtre, dans les théâtres (car il y a beaucoup de théâtres), la notion de texte a subi une transformation importante, et celle de matériau également. À travers des exercices corporels et des suggestions littéraires, l'objectif est d'exposer les étudiants aux différents types de création textuelle au théâtre.

Lectures obligatoires :

- QUENEAU Raymond, *Exercices de style*.

Lectures conseillées :

- BARBA Eugenio, *Le Canoë de papier - Traité d'Anthropologie Théâtrale*.
- VARLEY Julia, *Pierres d'eau : Carnet d'une actrice de l'Odin Teatret*.
- BARBA Eugenio, SAVARESE Nicola, *L'Énergie qui danse : Dictionnaire d'anthropologie théâtrale*.
- GROTOWSKI Jerzy, *Vers un théâtre pauvre*.

TD – Pratiques de la danse (19h30/semestre)

Enseignants : Alain DEVOST et Sarah NOUVEAU

Programme d'Alain DEVOST :

« Le corps est un, il réunit le mécanique, le sensoriel, le relationnel et le symbolique »

Comme le souligne cette phrase d'Hubert Godard, le mouvement est multiple ; le comédien s'appuiera sur les fondamentaux de la danse pour construire des personnages dansants en prenant les reculs nécessaires à l'émergence d'une abstraction à sens multiples. Il appréhendera sa relation au temps et à l'espace par choix ; sa relation aux autres par un langage non-verbal.

Objectif : Trouver le lien entre le personnage textuel et le personnage corporel.

Bibliographie :

- BOURCIER Paul, *Histoire de la danse*, Seuil (épuisé mais disponible à la BU), 2 vol.
- CALLAIS-GERMAIN Blandine, *Anatomie par le mouvement*, 1985.
- FEBVRE Michèle, *Danse Contemporaine et Théâtralité*, éd. Chiron, 1994.
- MICHEL Marcelle et GINOT Isabelle, *La danse au XX^e siècle*, éd. Bordas, 1995.
- CREMEZI Sylvie, *La signature de la danse contemporaine*, Chiron, 1997.

Programme de Sarah NOUVEAU :

En s'inspirant d'univers chorégraphiques emblématiques de la danse contemporaine, ce cours de danse abordera des pratiques d'échauffement ainsi que des processus d'improvisation et de composition, avec l'exploration de différentes relations possibles entre danse et musique.

Objectifs :

- Expérimenter des manières de travailler le corps en lien avec des partis pris esthétiques ;
- Affiner la perception, dans un passage de la pratique au regard ;
- Expérimenter une mise en mouvement sensible non codifiée ;
- Apprendre à improviser à partir de règles de jeu ;
- S'engager dans des processus de création en suivant les pas de chorégraphes contemporains.

Bibliographie :

- DUPUY Dominique, *La Sagesse du danseur*, éd. Du 81, 2011.
- MICHEL Marcelle et GINOT Isabelle, *La Danse au XX^e siècle*, éd. Bordas, 1995.
- SERVOS Norbert, *Pina Bausch ou l'art de dresser un poisson rouge*, éd. L'Arche, 2001.
- VAUGHAN David, *Merce Cunningham, un demi-siècle de danse*, éd. Plume, 2002.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignants : Sébastien DEBEIRE, Franckie DEFONTE et Gawel SEIGNEURET.

Programme de Sébastien DEBEIRE :

En écho avec les spectacles vus cette saison, nous explorerons la réécriture des contes au théâtre et plus particulièrement l'adaptation du conte Blanche Neige par Pauline Bureau (compagnie la part des Anges) : *Neige*. Nous nous appuierons sur différentes méthodes de jeu (Stanislavski, Lecoq).

Objectifs :

- adapter, mettre en scène un conte au théâtre ;
- découvrir différentes méthodes de jeu « historiques » et « canoniques » sur le plan théorique et pratique ;
- voir évoluer une mise en scène d'un même texte au contact de différentes méthodes ;
- analyse réflexive du jeu.

Lecture obligatoire (avant le premier cours) :

Neige de Pauline Bureau disponible gratuitement en ligne via le site de la compagnie La part des anges :

<https://www.part-des-anges.com/textes/>

Spectacles conseillés :

- *Neige* de Pauline Bureau (du 11 au 13 mars au Tandem Arras-Douai)
- *Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin* de Samuel Hercule et Mélite Weyergans de la compagnie La Cordonnerie (en tournée et texte de la pièce édité)

Bibliographie :

- LECOQ Jacques, *Le corps poétique*, Actes Sud Papiers, Arles, 1997.
- STANISLAVSKI Constantin, *La formation de l'acteur*, Payot, 2015.

Programme de Franckie DEFONTE : Le cours s'inscrit dans l'apprentissage du jeu de l'acteur à travers de nombreux exercices et la mise en jeu d'une scène tirée du répertoire de l'auteur contemporain Luc Tartar et choisie librement par chaque étudiant. Il s'agit de confronter les étudiants aux problématiques qui sous-tendent le jeu de l'acteur et de travailler ainsi le rapport à soi, le rapport à l'autre, le rapport au texte et le rapport à l'espace. Pour comprendre au plus près notre instrument émotionnel et physique et pour échapper à tout formatage, nous nous appuierons sur la méthode de Constantin Stanislavski, pédagogue et metteur en scène russe. Cependant, il ne s'agira pas d'enseigner un système, mais d'être à l'écoute de la spécificité de chacun pour faire en sorte que l'acteur soit inventif et créateur.

Objectifs : Mieux appréhender les bases du jeu de l'acteur et trouver sa propre vérité dans l'interprétation : maîtrise de son instrument (corps, voix, émotion...), écoute et connexion au partenaire, appropriation de la parole de l'auteur pour la faire sienne. Acteur-Créateur.

Lectures obligatoires :

- Constantin STANISLAVSKI, *La formation de l'acteur (1936)*, éditions Pygmalion, 2021.
- Une œuvre au choix dans la bibliographie de Luc Tartar.

Lectures conseillées :

- BROOK, Peter, *L'Espace vide*.
- LECOCQ, Jacques, *Le Corps poétique*.
- PEZIN, Patrick, *Le Livre des exercices*.

Programme de Gawel SEIGNEURET :

À travers une réécriture du mythe d'Antigone nous utiliserons les rapports de tension, de répulsion et d'attraction entre Antigone et Créon pour comprendre les mécanismes d'interactions et de jeu entre les comédiens. Nous utiliserons un panel d'échauffements et d'exercices pour mettre le corps de l'acteur dans une disponibilité de jeu et appréhender la notion du « Hic et nunc », pour comprendre ainsi ce que peut être le rapport de l'acteur à son corps, celui du partenaire, au texte et à l'espace. Nous envisagerons ce qu'est « l'acteur d'intensité » : celui qui se laisse faire, traverser, plutôt que l'acteur volontaire qui veut plier le jeu à ses volontés.

Lectures obligatoires :

- CORNIL Axel, *Si je crève ce sera d'amour*, Lansman Éditeur, 2015.
- NOVARINA Valère, *Lettre aux acteurs*, dans : *Le théâtre des Paroles*, P.O.L., 2007, p 9-35.
- SOPHOCLE, *Antigone*, trad. Irène Bonnaud & Malika Hammou. Les Solitaires Intempestifs, 2004.

Lectures conseillées :

- BROOK Peter, *L'Espace vide*, Paris, Le Seuil, 1977.
- DONELLAN Declan, *L'Acteur et la cible*, Paris, L'entretemps, coll. « Les voies de l'acteur », 2018.

Spectacle conseillé :

- *Œdipe Roi*, d'après Sophocle, adaptation & mise en scène Éric LACASCADE.

TD – Arts plastiques (19h30/semestre)

Enseignante : Margaux DARLOY

Programme : À travers l'exploration de différentes œuvres et pratiques croisant arts de la scène et arts visuels, par l'appropriation progressive de divers outils et techniques graphiques et plastiques, nous interrogerons ce que le pictural fait au scénique (approches dramaturgiques, mises en scène pluridisciplinaires) et inversement. Il s'agira de jouer des différentes techniques et de se ressaisir des images pour trouver sa propre voix créative.

Objectifs :

- Aiguiser son sens de l'observation et son sens critique ;
- Trouver une expression graphique et narrative personnelle ;
- Acquérir les notions et le vocabulaire plastique ;
- Acquérir différents outils et techniques plastiques.

La bibliographie sera donnée lors du 1^{er} cours.

Compétence 5 - UE5.1 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Institution et métiers des arts du spectacle (19h30/semestre)

Enseignante : Margaux LICOIS

Programme :

Dans ce cours nous nous intéresserons à la structuration du spectacle vivant en France : en allant du plus institutionnalisé au plus alternatif, nous traverserons les réalités structurelles et économiques du secteur (origines, labellisation, subventionnement, etc.) à travers ses spécificités. En suivant la même logique, nous aborderons la diversité des métiers du spectacle vivant à travers leurs rôles de la conceptualisation à la diffusion d'une forme spectaculaire. Pour raccrocher le plus possible cet enseignement aux réalités de terrain, une partie des séances permettra la rencontre des étudiant.es avec les structures du spectacle vivant du territoire, ainsi qu'avec les professionnels qui les font vivre.

Objectifs :

- Comprendre et saisir les enjeux de l'environnement et l'économie du spectacle vivant ;
- Découvrir la spécificité et la diversité des métiers liés aux arts de la scène ;
- Acquérir des éléments de culture et un vocabulaire spécifiques ;
- Ouvrir le spectre des différentes professions, expériences, tailles et natures des structures (public, privé, associatif).

Bibliographie :

<https://www.observatoire-culture.net>

www.artcena.fr

<https://www.cpnefsv.org/accueil>

- ABIRACHED Robert (dir.), *La décentralisation théâtrale*, 4 vol. : *Le premier âge, 1945-1958* ; *Les années Malraux, 1959-1968* ; *1968, Le tournant* ; *Le temps des incertitudes, 1968-1981*, Actes Sud, Paris, 1992, 1993, 1994 et 1995.

- BODIGUEL Jean-Luc, *L'implantation du ministère de la Culture en région*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, Paris, 2001.

- DENIZOT Marion, *Jeanne Laurent, Une fondatrice du service public pour la culture, 1946-1952* (préface de Robert Abirached), Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, Paris, 2005.

Pour une bibliographie complémentaire : [Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles](#), p. 174-186, Ministère de la culture.

TD – Projet Voltaire (13h/semestre)

Enseignant : Gianni RANIERI

Objectif : Approfondir la maîtrise des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire) : voir la présentation de l'ensemble du projet « Maîtrise de l'écrit numérique individuel » dans les pages d'introduction.

+ « fichiers PDF d'autoformation » avec la B.U. (voir présentation dans les pages d'introduction)

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26h/semestre)

L'étudiant choisit une langue vivante étrangère de niveau baccalauréat : anglais, allemand ou espagnol. Il en poursuivra l'étude jusqu'à la fin de la Licence.

Le cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en s'appuyant particulièrement sur des écrits ou documents divers affiliés à la sphère des Arts du Spectacle dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone.

Le cours consistera également à travailler, de manière individuelle, en petit groupe ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce, en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne *Moodle* ; il s'agira aussi d'approfondir les thématiques abordées.

Objectifs :

- Consolider les compétences telles qu'elles sont définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite ;
- Donner ou redonner confiance aux étudiants qui se sentent fragiles en anglais, allemand ou espagnol pour pouvoir communiquer au quotidien ;
- Découvrir des aspects variés de la culture, des arts, et de la civilisation des pays anglophones, germanophones ou hispanophones ;
- Familiariser les étudiants avec un vocabulaire spécifique aux Arts du Spectacle.

Anglais

Enseignants : Pierre BOUQUET

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com).

Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-Delépine, Ophrys).

Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys).

Journaux et magazines en ligne (*The Guardian*, *The NY Times*, *The Independent*, *The Sydney Morning Herald*...).

Radio et TV en ligne (*BBC*, *CNN*, *NBC*, ...).

Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais.

Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...).

Allemand

Enseignante : Evelyne JACQUELIN

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemande) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (S1 : déclinaison du groupe nominal, syntaxe élémentaire).

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

Lectures obligatoires : Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : *Chamäleon*), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Lectures conseillées :

Manuel de vocabulaire : Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaires allemandes :

Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique)

Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette)

Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue : Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

Dictionnaire bilingue :

Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)

Grand dictionnaire bilingue allemand (Hachette & Langenscheidt ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>)

Lectures bilingues : collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Séries en VO sous-titrées : *Dark*, *Babylon Berlin*, *Ku'Damm* et plus d'informations sur <https://www.deutschland.de/fr/topic/culture/un-aperçu-des-meilleures-séries-allemandes-avec-bandes-annonces> ou <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/arts/cinema/séries-allemandes>

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne

<https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère)

<https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale)

<https://www.kindernetz.de> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants)

<http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989)

<https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège)

<https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens)

Sites d'information multilingues

Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale :

<https://www.dw.com/de/themen/s-9077>

Tatsachen über Deutschland (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays)

<https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de>

Espagnol

Enseignante : Azucena TAMAYO

Bibliographie :

- *Les Mots espagnols*, par J. Agnès et J. Vinias, éd. Hachette, pour vous permettre de compléter vos connaissances lexicales en révisant du vocabulaire.

- Une grammaire espagnole, par exemple *La Pratique de l'espagnol de A à Z*, éd. Hatier, et un manuel de conjugaison par exemple *Hablo, hablas, habla*, éd. Hachette.

- Un dictionnaire unilingue étant autorisé à l'examen, nous vous conseillons le *Planeta*, un dictionnaire bilingue (exclu à l'examen) qui pourra être consulté en cours d'année, par exemple le *Dictionnaire français-espagnol* Larousse.

Lectures conseillées en langue espagnole : de nombreux recueils de contes et nouvelles existent en édition bilingue, dans la série « Lire en espagnol », collection « Les langues modernes » du Livre de Poche, ou dans la collection bilingue de Presses Pocket (par exemple, *Nouvelles espagnoles contemporaines*, *Nouvelles hispano-américaines*, 2 vol.).

La lecture régulière du magazine « Vocabulaire » dans sa version espagnole peut également être recommandée.

Lire la presse en ligne (www.elpais.es/ www.elmundo.es/), regarder la télé espagnole (www.rtve.es/), écouter la radio (www.radio.fr/langue/Espagnol)

Mention : ARTS DU SPECTACLE
DEUXIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	EVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE 1.2 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 14 ECTS Coeff. 7	3	6		SAÉ 1.S2 (52h) Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Travail du spectateur	
			13h TD	Méthodologie de l'atelier dramaturgique	
			19h30 TD	Analyse des textes	
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre : XVI ^e - XVII ^e siècles	2 exercices
	1	2	13h CM	Dramaturgie du théâtre moderne et contemporain	2 exercices
	1	2	13h CM	Théâtre jeune public (CM)	2 exercices
Compétence 2 UE 2.2 Conceptualiser une pratique 10 ECTS Coeff. 5	1	2	13H TD	Techniques de la scène	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Atelier d'écriture dramatique	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Objets scéniques	2 exercices
	OU				
	1	2	19h30 TD	Pratiques vocales et musicales	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du cirque	2 exercices
	OU				
	1	2	19h30 TD	Pratiques de la marionnette	2 exercices
Compétence 5 UE 5.2 Construire son projet professionnel 6 ECTS Coeff. 3	2	4	26H TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices
	1	2	13H TD	TICE	2 exercices

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

Compétence 1 - UE 1.2 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

SAÉ Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur :

TD – Travail du spectateur (19h30/semestre)

Enseignants : Agathe GIRAUD et James CARLIOZ

Programme :

Ces travaux dirigés, organisés autour de l'analyse de cinq à six spectacles choisis dans l'actualité théâtrale de la région, permettront aux étudiants de repérer les éléments fondamentaux de la création, de la représentation et de la réception. Le cours permettra aux étudiants de problématiser le passage du texte à la scène, de comprendre les notions de dramaturgie et d'esthétique, d'étudier le concept de mise en scène et d'examiner les différents discours autour des spectacles (présentation, programmation, réception...). Les spectacles analysés témoigneront de la pluralité des scènes de la région et de la diversité de la programmation scénique contemporaine (théâtre, danse, cirque, musique, opéra, marionnette, etc.). Chaque spectacle auquel le groupe assistera fera l'objet d'une discussion lors d'un temps d'échange en classe. Pour ce faire, il faudra développer une réflexion et des arguments construits autour des spectacles vus.

Ces TD prendront place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques lecteur et du spectateur » dont le travail sera précisé en classe.

Objectifs :

- Repérer les éléments fondamentaux de la représentation ;
- Doter les étudiants d'outils d'analyse permettant de problématiser le passage du texte à la scène ;
- Aborder, sous un angle concret, le concept de mise en scène, de processus de création et de réception ;
- Analyser les scènes transdisciplinaires ;
- Ouvrir à une fréquentation des structures culturelles de la région voire au niveau national ;
- Acquérir un regard rigoureux et critique de spectateur.

Bibliographie :

- DANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Paris, Actes Sud, 2013.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET

TD – Méthodologie de l'atelier dramaturgique (13h/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Océane HUREZ

Programme :

Ce cours a pour objet d'accompagner et guider les étudiants au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ». L'enseignant aidera les étudiants à organiser la réalisation du dossier final, à rendre à la fin de l'année universitaire, qui consistera en une analyse scénique et textuelle d'un des spectacles vus dans l'année. Le cours sera l'occasion de revenir sur la méthodologie de l'analyse de mise en scène, du commentaire dramaturgique et sur l'expression écrite et orale. Chaque cours permettra aussi aux étudiants de remplir avec assiduité leur portfolio (ou journal de bord) qui participera à l'évaluation de la SAE.

Objectifs :

- Revenir sur l'approche méthodologique ;
- Consolider les connaissances théoriques ;
- Consolider la connaissance de la langue et l'expression écrite et orale ;
- Organiser son emploi du temps pour mettre en place la SAÉ.

Bibliographie :

- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques*
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

TD – Analyse des textes (19h30/semestre)

Enseignante : Aurélie BOULANGER

Programme : durant le semestre, nous nous exercerons à l'analyse dramaturgique sur des pièces de théâtre de genre, d'esthétique et de poétique différentes afin d'appréhender la variété des textes théâtraux et les différents modes d'analyse dramaturgique possibles. Nous étudierons la spécificité de la dramaturgie shakespearienne et les caractéristiques de l'écriture d'Anton Tchekhov. Ce TD aura également pour objectif de dégager les éléments significatifs de leur théâtre.

Nous étudierons *Le Rêve d'une nuit d'été* de William Shakespeare et *Ivanov* d'Anton Tchekhov.

Ce TD aura également pour objectif de fournir un socle de connaissances théâtrales liées aux pièces dites de répertoire et des grandes notions en lien avec les œuvres étudiées.

Ce TD prendra place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ».

Objectifs :

- Analyser des textes dramatiques ;
- Approfondir la connaissance du répertoire théâtral avec deux grandes figures du théâtre du début du XX^e siècle ;
- Élaborer un argumentaire dramaturgique construit.

Lectures obligatoires :

- William SHAKESPEARE, *Le Rêve d'une nuit d'été*, *Le Conte d'Hiver*, *Roméo et Juliette*, traduction de Clément Macar-Mercier, Esse Que, 2025 (parution le 25/09/2025)
- Anton TCHEKHOV, *Ivanov*, traduit en français par André Markowicz et Françoise Morvan, Babel, 2000.

Lecture conseillée :

- Une autre pièce de Shakespeare.

Bibliographie :

- BIET Christian, TRIAUD Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Gallimard, 2005.
- DANAN Joseph, RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Dunod, 1997.
- DÉPRATS Jean-Michel, *William Shakespeare*, Que sais-je, 2021.
- HUBERT Marie-Claude, *Les grandes théories du théâtre*, Armand Colin, 2010.
- NAUGRETTE Catherine, *L'Esthétique Théâtrale*, Nathan université 2000.
- TCHEKHOV Anton, *Tout ce que Tchekhov a voulu dire sur le théâtre*, L'Arche, 2007.
- VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, 1993.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : XVI^e - XVII^e siècles (13h/semestre)

Enseignante : Marianne CLOSSON

Programme : Le théâtre européen des XVI^e siècle et XVII^e siècles s'inscrit dans la redécouverte des tragédies et comédies de l'Antiquité et de la lecture de la *Poétique* d'Aristote, perçue comme un ensemble de règles et de préceptes auxquels doivent se plier les dramaturges. Ces derniers vont dès lors chercher à imiter mais aussi à dépasser les prestigieux modèles antiques, et le théâtre devient ainsi un art reconnu, soutenu par de généreux mécènes et déployant une inventivité qui fait de ces deux siècles – avec les noms de Shakespeare en Angleterre, Calderon et Lope de Vega en Espagne, Corneille, Molière, Racine en France, mais aussi l'invention de la Commedia dell'arte – une des périodes les plus créatives du théâtre européen. Le cours alternera perspectives théoriques et historiques et approches d'œuvres diverses de la période.

Objectif : développer une approche à la fois historique et critique du théâtre.

Bibliographie :

Lectures essentielles :

- SHAKESPEARE, *Hamlet*, *Le Roi Lear*, *Le Songe d'une nuit d'été*.
- CALDERON, *La Vie est un songe*.
- CORNEILLE, *Médée*, *le Cid*.
- MOLIÈRE, *Dom Juan*, *Tartuffe*.
- RACINE, *Phèdre*, *Bérénice*.

Bibliographie critique :

- ARISTOTE, *La Poétique*, Le Livre de Poche, ou une autre édition (fondamental).
- BIET Christian, *Théâtre de la cruauté et récits sanglants en France : XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006.

- *Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance*, dir. Darwin Smith, Gabriella Parussa, Olivier Halévy Paris, L'avant scène théâtre, 2014.
- *Le Théâtre français du XVII^e siècle, histoire - textes choisis - mises en scène*, dir. Christian Biet, Paris, L'avant-scène théâtre, 2009.
- ROUBINE Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Armand Colin, coll. « Lettres sup », 1993.
- SCHERER Jacques, *La Dramaturgie classique en France* (1950), nouvelle éd., Paris, Armand Colin, 2014.
- VIALA Alain (dir.), *Le Théâtre en France des origines à nos jours*, PUF, coll. 1^{er} cycle, 1997.

CM – Dramaturgie du théâtre moderne et contemporain (13h/semestre)

Enseignantes : Marie ASTIER et Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objectif de prolonger les réflexions vues dans le cadre du CM « Dramaturgie » au premier semestre. Nous nous concentrerons, au second semestre, sur la dramaturgie du drame moderne et contemporain. Pour cela, nous nous appuierons sur un panorama historique, esthétique et théorique et en nous concentrant sur la lecture d'une œuvre intégrale dont la lecture est obligatoire : *Hécube pas Hécube*, de Tiago Rodrigues.

Objectifs :

- Comprendre la notion de dramaturgie
- Lire un texte dramatique
- Comprendre et analyser la pluralité des formes scéniques
- Acquérir des repères d'histoire du théâtre
- Comprendre les enjeux scéniques, dramaturgiques et institutionnels du théâtre moderne et contemporain

Lecture obligatoire :

- *Hécube pas Hécube* de Tiago Rodrigues, Besançon, *Les Solitaires Intempestifs*, 2024.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert (dir.), *Le Théâtre français du XX^e siècle*, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2011.

CM – Théâtre jeune public (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à confirmer

Programme : Après avoir posé les jalons historiques, culturels, sociétaux et institutionnels permettant de penser le contexte de l'émergence du théâtre jeune public, on précisera ses principaux enjeux esthétiques, politiques et poétiques. Il s'agira alors de mettre en évidence la diversité de la production théâtrale contemporaine pour les jeunes publics : théâtre de texte, adaptations ou formes hybrides, transdisciplinaires, autres arts de la scène (danse, marionnette...), artistes se consacrant exclusivement ou non au jeune public... Notre investigation se portera ensuite plus spécifiquement sur les nouvelles écritures dramatiques pour la jeunesse qui viennent enrichir et renouveler le paysage de la littérature dramatique contemporaine. On s'interrogera enfin sur les modalités de présentation, communication, médiation des œuvres théâtrales à destination de la jeunesse et des adultes soucieux de regarder le monde « depuis l'enfance ».

Objectifs :

- Appréhender les enjeux sociétaux, esthétiques et politiques des formes à destination des jeunes publics ;
- Aborder les questions liées à la médiation vers ces jeunes publics (tout-petits, enfants, ados) ;
- Prendre connaissance d'un paysage institutionnel.

Bibliographie :

- BERNANOCE, Marie, *À la découverte de cent et une pièces : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*, Théâtrales.
- BERNANOCE Marie et LE PORS Sandrine, *Entre théâtre et jeunesse, formes esthétiques d'un engagement*, Recherches & Travaux, n°87, Grenoble, automne 2015.
- BERNANOCE, Marie et LE PORS Sandrine, *Poétiques du théâtre jeunesse*, série « Corps et voix », coll. « Études Littéraires », Presses Universitaires de l'Artois, 2018.
- Collectif, *Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs*, Lansmann-Regards singuliers, 2006.
- FAURE, Nicolas, *Le Théâtre jeune public. Un nouveau répertoire*, PUR.
- HEULOT-PETIT Françoise et LE PORS Sandrine (dir.), *Le jeu dans les dramaturgies jeunes publics*, dans *Cahiers Robinson*, n°32, 2012.
- LE PORS Sandrine (dir.), *Les Dramaturgies jeunes publics*, revue *Registres*, n°16, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2014.
- SEGOL-SAMOY Marianne et SERRES Karin (dir.), *Étonnantes écritures européennes pour la jeunesse*, Théâtrales, 2013.

TD – Théâtre jeune public (19h30/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à confirmer

Programme : Ce TD, qui doit être envisagé comme le prolongement du cours magistral « Aspects et enjeux des spectacles jeune public », ouvrira aux questions relatives à la dramaturgie jeunesse. À partir d'œuvres complètes ou de fragments d'œuvres dramatiques jeunesse, il s'agira d'envisager ces écritures contemporaines sans les enfermer dans un « répertoire » et d'en explorer la diversité des formes, le travail de la langue, des modèles de représentation, des démarches d'écriture. Notre attention se portera également sur les créations scéniques à destination de la jeunesse, cirque, danse, marionnette et objet, théâtre, depuis les formes adressées au très jeune spectateur jusqu'au spectateur adolescent.

Objectifs :

- Appréhender les écritures jeunesse à l'aune des écritures contemporaines ;
- Situer ces écritures dans le paysage des écritures contemporaines, en dégager les spécificités et les points de croisement ;
- Saisir la démarche d'écriture d'un auteur jeune public ;
- Penser l'adresse au jeune spectateur, du point de vue des écritures et des créations scéniques ;
- Savoir analyser une œuvre jeunesse.

Lectures obligatoires :

- LEBEAU, Suzanne, *Gretel et Hansel*, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2014 et Éditions Leméac (Québec), 2013.
- LEBEAU, Suzanne, *L'Ogrelet*, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2003 et Lanctôt Éditeur (Québec), 1997.
- POMMERAT, Joël, *Cendrillon*, Actes Sud-Papiers, « Heyoka Jeunesse », 2018.
- POMMERAT, Joël, *Pinocchio*, Actes sud, 2015.
- POMMERAT, Joël, *Le Petit Chaperon rouge*, Actes sud, 2014.

Bibliographie :

- Marie BERNANOCE, *À la découverte de cent et une pièces*, Montreuil, Éditions Théâtrales, 2006.
- Roger DELDIME, *Le Théâtre pour enfants. Approches psychopédagogique, sémantique et sémiologique*, De Boeck, 1976.
- Nicolas FAURE, *Le Théâtre jeune public, un nouveau répertoire*, Rennes, Presses universitaires, coll. « Le spectaculaire », 2009.
- Jean-Pierre SARRAZAC, *Jeux de rêves et autres détours*, Belval, Éditions Circé, 2004.
- Jean-Pierre SARRAZAC, *La Parabole ou l'enfance du théâtre*, Belval, Éditions Circé, 2002.
- Théâtre aujourd'hui n°9, « *Théâtres et enfance : l'émergence d'un répertoire* », Paris, CNDP, 2005.
- *Cahiers Robinson* n°32, « *Le Jeu dans les dramaturgies jeunes publics* », sous la direction de Françoise HEULOT-PETIT et Sandrine LE PORS, 2012.

Compétence 2 - UE2.2 - CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Techniques de la scène (13h/semestre)

Enseignant : François CLION

Objectif : Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'environnement et au dispositif technique de la lumière et du son du spectacle vivant.

TD – Atelier d'écriture dramatique (19h30/semestre)

Informations à venir

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignants : Sébastien DEBEIRE, Nicolas SAELENS et Gawel SEIGNEURET

Programme : Tout en poursuivant le travail de disponibilité corporelle et vocale, la présence, l'énergie, la prise de risque et le rapport à l'autre, nous aborderons le travail sur le texte, sa mise en voix et la mise en situation de l'interprète.

Objectif : Organiser un travail d'approche pour l'interprétation.

TD – Objets scéniques (19h30/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Au cours de ce TD alternant pratique et théorie, les étudiant.e.s seront amené.e.s à découvrir et analyser les diverses fonctions dramaturgiques pouvant être assumées par les objets scéniques. Nous nous appuierons tout au long de ce parcours sur différents spectacles programmés au cours de la saison théâtrale, sur des captations de spectacles ainsi que sur des textes théoriques. Ce cours sera aussi l'occasion pour les étudiant.e.s de créer une courte mise en scène dans laquelle le jeu sera délégué aux objets, qui auront une fonction particulière, seront manipulés et/ou au service d'un texte.

Objectifs :

- Analyser les différentes fonctions de l'objet dramatique dans la mise en scène et l'écriture dramatique ;
- Apprendre à mettre en scène l'objet en ayant conscience de ses différentes fonctions dramaturgiques ;
- Maîtriser les fondamentaux de l'art de la manipulation de l'objet ;
- Être capable de déléguer le jeu à l'objet-marionnettique ;
- Adapter et transposer un texte dramatique au service de l'objet.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le Système des objets*, Paris, Gallimard, 1968.
- JURKOWSKI, Henryk, *Métamorphoses, la marionnette au XX^e siècle*, Val-de-Virieu, L'Entretemps, 2008.
- KANTOR, Tadeusz, *Le Théâtre de la mort*, Lausanne, L'âge d'homme, 1977.
- MATTÉOLI, Jean-Luc, *L'Objet pauvre*, Rennes, PUR, 2011.
- PAVIS, Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Nathan, Paris, 1996.
- PAVIS, Patrice, *Vers une théorie de la pratique théâtrale, voix et images de la scène*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- SCHULZ, Bruno, « Le Traité des mannequins », *Les Boutiques de cannelle*, Paris, Denoël, 1974.
- UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre II*, Belin, Paris, 1996.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance du TD)

OU

TD – Pratiques vocales et musicales (19h30/semestre)

Enseignante : Sophie FRANÇOIS

Programme : Travail sur la posture et la respiration en introduction aux techniques de la voix parlée (déclamation, prise de parole publique, chant).

Objectifs : Développer les outils pratiques nécessaires à une bonne utilisation de la voix (chant, théâtre, conférence...)

Bibliographie : De Benoît AMY DE LA BRETÈQUE :

- *L'équilibre et le rayonnement de la voix*.
- *À l'origine du son, le souffle : le travail de la respiration pour la voix et pour l'instrument à vent*.

TD – Pratiques du cirque (19h30/semestre)

Enseignant : Jean DEVISSE

Programme : L'art du cirque connaît actuellement une évolution sans précédent. Il s'affirme comme le carrefour de disciplines artistiques multiples : modes divers d'expression du corps et de la voix mis au service d'un langage poétique polymorphe qui rencontre d'une manière ou d'une autre celui du théâtre.

Le cours se déroulera sous forme d'ateliers pratiques accompagnés de retours réflexifs ; les uns et les autres feront l'objet d'une évaluation. La présence au cours est obligatoire.

Objectifs :

- Histoire du cirque traditionnel ;
- Connaissance du cirque contemporain ;
- Initiation à la pratique des arts du cirque ;
- Travail de mise en piste ;
- Aspect pédagogique de l'enseignement des arts du cirque.

OU

TD – Pratiques de la marionnette (19h30/semestre)

Enseignants : Mathilde POZYCKI et Gawel SEIGNEURET

Objectifs :

- Initier à la manipulation d'effigies, de pantins articulés ;
- Initier au « masque de corps » et aux grands principes du théâtre d'objets ;
- Appréhender comment déléguer le jeu, le « parler pour » et comment imaginer une situation « pré-texte » (S. Baillon) dans la mise en scène d'un extrait d'œuvre dramatique contemporaine ;
- Maîtriser les notions de cadre, la séquentiation, le travail du « focus » de la marionnette, les « gestes parasites » à la manipulation.

Programme :

Découverte de la marionnette et du théâtre d'objets, des formes de jeu et d'expression qui puisent leur vitalité dans la tradition la plus lointaine et qui sont maintenant des composantes essentielles de la création théâtrale contemporaine, tant pour le jeune public que pour les adultes.

Initiation à la manipulation. Qu'est-ce que déléguer le jeu ? Le « parler pour » (le personnage). La notion de cadre. La séquentiation. À partir d'une séquence de texte contemporain, mise en marionnette de cette séquence. Questions dramaturgiques et choix de représentation. Choix de la « mise en jeu » des personnages marionnettistes. Construction et répétitions : il s'agit de présenter une maquette de ce que pourrait être le travail.

Le cours se déroulera sous forme d'ateliers pratiques qui feront à chaque fois l'objet d'un retour analytique. Il sera évalué à partir des réalisations pratiques et du travail écrit d'analyse réflexive.

Programme de Mathilde POZYCKI :

Il s'agira pour les étudiants d'expérimenter, par la pratique, différentes techniques de marionnette. Chaque séance sera l'occasion d'explorer les différentes possibilités de jeu qu'offre cet art ancestral. Quel est son rapport à l'espace ? Au texte ? Au corps du manipulateur ? Les étudiants s'interrogeront sur ce qui fait l'objet marionnettique, de la construction à la manipulation.

Le cours se déroule sous forme d'ateliers pratiques qui font à chaque fois l'objet d'un retour analytique. Il est évalué à partir des réalisations pratiques et du travail écrit d'analyse réflexive.

Compétence 5 - UE5.2 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

Anglais

Enseignant : Pierre BOUQUET
(voir semestre 1)

Allemand

Enseignante : Catherine BURY

Programme :

- Entraînement à la compréhension de l'écrit et de l'oral de documents divers (articles de presse, reportages, témoignages, vidéos, extraits de films, séries...);
- Entraînement à l'expression écrite et orale (thématiques : la mobilité internationale, l'Histoire et la mémoire, les grandes villes germanophones, la littérature, les arts, l'actualité...): exposés, petits débats ;
- Initiation à la traduction ;
- Révision des notions grammaticales de base (déclinaison du groupe nominal, conjugaison, propositions subordonnées ...).

Objectifs :

- Améliorer la maîtrise de la langue allemande écrite et orale (compréhension et expression) dans un contexte quotidien ;
- Approfondir ses connaissances sur les pays de langue allemande.

Lectures conseillées :

- *Vocabulaire*, Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté)
- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet :
www.zeit.de ; www.welt.de ; www.spiegel.de

Entraînement en compréhension orale :

- Écoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn qui est très clair car il s'adresse aux enfants): <https://www.zdf.de/kinder/logo>
- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE
- Les informations en format très court
https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).
- Le Robert et Nathan, *Allemand, vocabulaire* (Nathan)
- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de)
- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse) (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

Espagnol

Enseignante : Azucena TAMAYO
(voir semestre 1)

TICE (13h/semestre)

Enseignant : Gianni RANIERI

Programme :

Ce cours s'inscrit dans le projet « Maîtriser les écrits numériques » présenté dans les pages d'introduction en première année : il s'agit de produire individuellement des écrits numériques sociaux et universitaires en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et en apprenant les fonctions de traitement de texte et les codes de la communication électronique. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagnent d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Ce cours se centrera essentiellement sur la production de textes critiques de spectacles (brèves, articles, dossiers).

Bibliographie :

- SHAKESPEARE William, *Roméo et Juliette*, trad. par François-Victor Hugo. Paris : Librio Théâtre, 19 mars 2025 (consultable gratuitement en ligne).
- RACINE Jean, *Phèdre*, Paris : Librio Théâtre, 21 août 2019 (consultable gratuitement en ligne).
- GARCIA LORCA Federico, *La Maison de Bernarda Alba*, trad. par Albert Bensoussan, Paris : Folio Bilingue, février 2023.

Filmographie :

- PASOLINI Pier Paolo, *Médée*. Italie, 1969.
- CAMERON James, *Titanic*. États-Unis, 1998.
- SPIELBERG Steven, *A.I. Intelligence artificielle*. États-Unis, 2001.

Mention : ARTS DU SPECTACLE
TROISIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.3 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 10 ECTS Coeff.5	1	2	13h CM	Théorie de la mise en scène moderne	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Analyse de textes, d'esthétique et de mise en scène	2 exercices
	1	2	13h CM	Scènes du monde	2 exercices
	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XVIII ^e siècle	2 exercices
	1	2	13h CM	Médiation et création jeunesse	2 exercices
Compétence 2 UE2.3 Conceptualiser une pratique 10 ECTS Coeff. 5	3	6		SAÉ 2.S3 (58h30) Scénographie	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Arts plastiques	
			26h TD	Scénographie	
			13h TD	Méthodologie scénographie	
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	26h TD	Atelier d'écriture dramatique	2 exercices
Compétence 3 UE3.3 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4		SAÉ 3.S3 (52h) Conduite de projets culturels 1	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Environnement économique	
			26h TD	Conception de projets culturels	
OU					
Compétence 4 UE4.3 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4		SAÉ 4.S3 (52h) Chantier théâtre 1	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Ecole du spectateur	
			26h TD	Dramaturgie jeune public	
Compétence 5 UE5.3 Construire son projet professionnel 6 ECTS Coeff. 3	1	2	13h TD	Infographie et multimédia	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Compétence 1 – UE1.3 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Théories de la mise en scène moderne (13h/semestre)

Enseignant : James CARLIOZ

Programme :

Ce CM reviendra sur l'histoire de la mise en scène depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. En étudiant les fonctions données au régisseur et à l'auteur au temps de l'Empire, le cours reviendra sur les différents courants esthétiques et genres théâtraux qui ont permis le développement et l'évènement de la mise en scène moderne en France. L'étude de cette période permettra de donner aux étudiants une solide compréhension du rôle du dramaturge et du metteur en scène entre le XIX^e et le XXI^e siècles.

Objectifs :

- Appréhender les différents genres dramatiques et esthétiques qui façonnent le paysage théâtral ;
- Comprendre leur évolution entre le XIX^e et le XXI^e siècles.

Lectures obligatoires :

Les lectures obligatoires seront communiquées lors de la pré-rentrée.

Bibliographie :

- ALLEVY Marie-Antoinette, *La Mise en scène dans la première moitié du XIX^e siècle*, Genève, Droz, 1938.
- BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Paris, Gallimard, 2006.
- MARTIN Roxane, *L'Émergence de la notion de mise en scène*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- RAZGONNIKOFF Jacqueline, « Petite histoire de la mise en scène avant André Antoine », *Journal des trois théâtres*, n° 18, 20 et 21, janvier, mai et août 2006.

TD – Analyse de textes d'esthétique et de mise en scène (19h30/semestre)

Enseignant : James CARLIOZ

Programme : Complémentaires du CM « Théories de la mise en scène moderne », ces travaux dirigés reviendront sur les textes d'esthétiques et de théories sur la mise en scène écrits depuis la fin du XIX^e siècle. À l'aide de documents textuels, iconographiques et vidéos, les étudiants seront invités à mener des analyses sur les débats et écrits fondateurs de la mise en scène moderne, menés par les dramaturges et metteurs en scène importants des XIX^e et XXI^e siècles.

Objectifs :

- Lire, comprendre et analyser les textes d'esthétiques et débats liés à la mise en scène moderne : courants, vocabulaire, arguments, auteurs...

Lectures obligatoires :

Les lectures obligatoires seront communiquées lors de la pré-rentrée.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert, *Le Théâtre français du XX^e siècle, histoire, textes choisis, mises en scène*, L'avant-scène théâtre, 2011.
- ANTOINE André, « Causerie sur la mise en scène », *La Revue de Paris*, mars-avril 1903.
- ARTAUD Antonin, *Le Théâtre et son double*, Gallimard, Paris (réed. 1979).
- COPEAU Jacques, « Essai de rénovation théâtrale », *NRF*, n° 57, 1913.
- DIDEROT Denis, *Paradoxe sur le comédien*, Sabine Chaouche (éd.), Paris, Flammarion, 2000.
- GUILBERT DE PIXERÉCOURT René-Charles, « Dernières réflexions de l'auteur sur le mélodrame » dans *Théâtre choisi*, Paris, Tresse, 1843, vol. 4, p. 493.

CM – Scènes du monde (13h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à venir

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XVIII^e siècle (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XVIII^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons sur un événement théâtral important du XVIII^e siècle : *Charles IX* de Chénier, créé en 1789.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Lectures obligatoires :

- *Charles IX ou L'École des rois*, Marie-Joseph Chénier, version en ligne : https://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/CHENIER_CHARLESIX.pdf

Bibliographie :

- *Le Théâtre français du XVIII^e siècle*, sous la direction de Pierre Frantz et Sophie Marchand, Paris, Avant-Scène Théâtre, 2009.

CM – Médiation et création jeunesse (13h/semestre)

Enseignantes : Marie ASTIER et Françoise HEULOT-PETIT

Programme : La médiation du théâtre se pense en amont de la représentation pour amener le jeune spectateur à appréhender le spectacle. Elle se pense dans l'après pour revenir sur la perception du spectacle par chacun. Toutefois, la médiation se glisse au sein même du processus de création quand des auteurs s'immergent en classe pour mener des ateliers d'écriture qui vont nourrir un texte. Tous ces modes d'appréhension invitent à mieux comprendre comment se tissent les fils entre l'artiste et son public autour d'une création.

Objectifs :

- Connaître les enjeux de la médiation ;
- Repérer les différentes formes de médiation ;
- Interroger les modes de médiation

Bibliographie :

- BORDEAUX Marie-Christine et KERLAN Alain, *Évaluer l'éducation artistique et culturelle. Enjeux épistémologiques et politiques de la recherche*, 2025.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*, 2005.
- CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, 2013.
- ELOY Florence (dir.), *Comment la culture vient aux enfants : repenser les médiations*, Paris, Ministère de la Culture, Presses de Sciences Po, 2021.
- *La médiation théâtrale : sociologie du théâtre* : actes du 5^e Congrès international de sociologie du théâtre organisé à Mons (Belgique), mars 1997.

Compétence 2 – UE2.3 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

SAÉ 2.S3 – Scénographie :

TD – Arts plastiques (19h30/semestre)

Enseignante : Margaux DARLOY

Programme : En lien avec le TD scénographie, ce cours d'arts plastiques - arts de l'espace viendra en appui à la création et la recherche autour de l'espace scénique. Par différentes techniques plastiques mises en pratique, il mènera à la création d'une maquette fidèle au projet scénographique envisagé. Les œuvres plastiques, démarches, créations abordées nourriront l'imaginaire et pourront servir d'appui à la réalisation d'une valise dramaturgique autour de l'œuvre étudiée ; elles permettront à l'étudiant de trouver sa propre expression graphique et narrative personnelle.

Objectifs :

- Aiguiser son sens de l'observation et son sens critique ;
- Trouver une expression graphique et narrative personnelle ;
- Acquérir les notions et le vocabulaire plastiques ;
- Acquérir différents outils et techniques plastiques.

La bibliographie sera donnée lors du premier cours.

TD – Scénographie (26h/semestre)

Enseignant : James CARLIOZ

Programme : L'objet de ce cours est de fournir les outils (protocoles de lecture d'un texte) permettant de s'imprégner d'un texte, et de proposer une analyse dramaturgique et un projet scénographique. Un dossier (dramaturgique), des esquisses scéniques et une maquette du texte seront réalisés.

Texte au programme : *Visions d'Eskandar*, Samuel GALLET

Objectifs :

- S'initier à l'approche des dispositifs scéniques, à la réalisation scénographique ;
- Appréhender la relation entre corps, costumes, éclairage et espace, scène et salle.

TD – Méthodologie scénographie (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à confirmer

Programme : Ce cours, adossé au TD « Scénographie », vise à fournir les outils et protocoles de lecture d'un texte pour le développement d'un projet scénographique. Ces projets englobent d'une part la réalisation d'un dossier (avec analyse dramaturgique, étude des matières et des esthétiques choisies dans chaque proposition, etc.) et d'autre part la construction d'une maquette.

Objectifs :

- Réaliser un projet scénographique ;
- Appréhender la relation entre corps, costumes, son, éclairage et espace, scène et salle.

Bibliographie :

- BACHELARD, Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1997.
- BOUCRIS Luc, DUSIGNE Jean-François, FOHR Romain (dir.), *Scénographies, 40 ans de création*, Montpellier, L'Entretemps, 2010.
- DESHAYS Daniel, *De l'écriture sonore*, Marseille, Entre-vues, 1999.
- KOKKOS Yannis, BANU Georges, *Le Scénographe et le héron*, Arles, Actes sud, 1989.
- PEREC, Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, Seuil, 2022.
- VALENTIN, François-Éric, *Lumière pour le spectacle*, Paris, Librairie théâtrale, 2010.
- Revues : *Théâtre/Public*, *Alternatives Théâtrales* et *Actualités de la scénographie*.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignant : Sébastien DEBEIRE

Programme : Du conte au théâtre.

Les étudiants proposeront par groupe une adaptation théâtrale d'un conte à partir d'exercices pratiques, d'improvisations. Ils s'initieront ainsi à différentes méthodes d'écriture collective et d'écriture de plateau. Ils exploreront le canevas du conte, certaines de ses versions écrites et effectueront un travail dramaturgique comparatiste autour d'autres adaptations théâtrales existantes.

Objectifs :

- adapter un conte au théâtre, élaborer une petite forme ;
- expérimenter l'improvisation, l'écriture de plateau, l'écriture collective (Pommerat, Lecoq, Le théâtre du Soleil, Compagnie Les Sans Cou...) ;
- Approfondir différentes méthodes de jeu « historiques » et « canoniques » sur le plan théorique et pratique, découvertes en 1^{ère} année de licence (Lecoq, Stanislavski...) ;
- élaborer une analyse dramaturgique en comparant leur travail à d'autres adaptations théâtrales existantes.

TD – Atelier d'écriture dramatique (26h/semestre)

Enseignante : Veronika BOUTINOVA

Objectifs :

- Acquérir une culture dramatique contemporaine autour du *In-yer-face drama* britannique (kitchen sink, young angry men) et du théâtre *Dans-ta-gueule* européen (notamment estien, balkanique) ;
- Composer un texte dramatique enragé/engagé.

Lectures obligatoires :

- RAU Milo, *Vers un réalisme global* (L'Arche)

Lectures conseillées :

- OSBORNE John, *Jeune homme en colère* (Le Brigadier)
- BOND Edward, *Sauvés* (L'Arche)
- RAVENHILL Mark, *Shopping and fucking* (Le Brigadier)
- KANE Sarah, *Anéantis* (L'Arche)
- KIRKWOOD Lucy, *Le Firmament* (L'Arche)
- ESINENCU Nicoleta, *Fuck you, Eu.roPa !, Sans sucre, A(II)Rh+, Mères sans chatte* (L'Espace d'un instant)
- DUKOVSKI Dejan, *Quel est l'enfoiré qui a commencé le premier ?* (L'Espace d'un instant)
- PETRICHOUK Svetlana, *Finist, le clair faucon* (L'Espace d'un instant)
- GARCIA Rodrigo, *Vous êtes tous des fils de pute* (Solitaires intempestifs)
- RODRIGUES Tiago, *Catarina et la beauté de tuer des fascistes* (Solitaires intempestifs)
- LAVABRE Yoann, *Jusque dans les chiottes* (L'Espace d'un instant)
- VERBURGH Yann, *Ogres* (Quartett)
- VIGUIÉ Florent, *Antoine B., la main tendue* (Par ailleurs)
- BIENTZ Stéphane, *Hématomes* (Espace 34)

BOUTINOVA Veronika :

- *N.I.M.B.Y. / Dialogues avec un calendrier bulgare*, Éditions L'Espace d'un instant
- *Calais Cul-de-sac*, L'Harmattan
- *Garance*, théâtre Jeunesse, Éditions La Fontaine
- *Sara Jevo / Jelena, juste une fois !*, théâtre, Éditions Par Ailleurs
- *Clara au Congo*, théâtre Jeunesse, Éditions Les Mots qui trottent
- *J'avais un vagin en forme de cœur*, théâtre, Éditions L'Harmattan

Compétence 3 – UE3.3 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S3 – Conduite de projets culturels 1 :

TD – Environnement économique (26h/semestre)

Enseignante : Juliette LLINARES, Le Phénix, Scène Nationale de Valenciennes

Programme : Il s'agira d'appréhender l'environnement professionnel du spectacle selon les aspects administratifs, financiers et juridiques essentiels à la mise en œuvre de projets et d'actions artistiques et culturels viables. Le cours permettra aux étudiants de savoir analyser les situations et leur traduction administrative en fonction des nécessités légales, contractuelles et/ou contextuelles : paysage culturel local/régional, sources de financement, demandes de subvention, types de contrats (cession, coproduction etc.), droit du travail, intermittence du spectacle, droits d'auteur...

Objectif : Acquérir les bases juridiques et administratives de la production et de la diffusion d'un spectacle.

TD – Conception de projets culturels (26h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à venir

OU

Compétence 4 – UE4.3 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S3 – Chantier théâtre 1 :

TD – École du spectateur (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Le cours s'attachera à l'analyse de plusieurs formes scéniques à destination des jeunes publics (théâtre et arts visuels, danse, cirque, théâtre musical, arts de la marionnette, théâtre de matière, etc.) programmées sur les scènes de la région, en interrogeant les caractéristiques d'une création s'adressant aux jeunes publics, les outils mis à disposition du jeune spectateur pour appréhender les spectacles en amont et en aval de la représentation. L'étudiant sera invité à se questionner sur le regard de l'enfant, sa place de jeune spectateur, ainsi que sur la nécessité de concevoir la création scénique au cœur d'un projet de société et d'encourager une diversité culturelle, esthétique et territoriale pour les jeunes publics.

Objectifs :

- Saisir comment mener un « atelier du regard », selon l'expression de Jean-Claude LALLIAS ;
- Comprendre les enjeux de la création jeunes publics et de l'accompagnement et de la rencontre avec ces publics ;
- Imaginer des temps d'explorations, de pratiques artistiques et des outils de médiation innovants.

Bibliographie :

- BEN SOUSSAN Patrick, *Les Bébés vont au théâtre*, Toulouse, Erès, 2006.
- GAMBEN, Giorgio, *Enfance et histoire*, trad. de l'italien par Yves Hersant, Paris, Payot, coll. « Critique de la philosophie », 1989.
- LALLIAS Jean-Claude, *Puck*, n° 10, Val-de-Virieu, 1995 (dossier : « L'enfant au théâtre »).
- LAURET Jean-Marc, *L'Art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2014.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La Mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.
- Le théâtre et l'école, ANRAT, Arles, Actes Sud papiers, 2002. Liste indicative des spectacles :

(Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance du TD)

TD – Dramaturgie jeune public (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme :

Le cours s'organise autour de deux moments : D'abord la découverte de « La Valise Théâtre » à travers des exercices d'approche sensible de ces textes (restitutions visuelles, réécritures, mises en voix, etc.). Cet axe invite à penser la médiation autour du livre en s'appuyant sur les caractéristiques de l'édition jeunesse. Comment entrer en littérature par la lecture du texte théâtral ?

Ensuite une approche plus technique de l'œuvre au programme pour expérimenter les outils d'analyse dramaturgique du théâtre jeune public. Comment appréhender la scène dans l'acte de lecture et comment passer au plateau ? Nous analyserons l'œuvre pour en dégager des enjeux en centrant notre attention sur les caractéristiques d'une langue (musicalité, monologue / dialogue / choralité / jeu des voix, épiscisation / fragments / écriture didascalique, etc.) structurée selon certains modèles (parabole / conte, etc.).

Le cours s'appuiera sur les textes de la valise et abordera plus spécifiquement *La mare à sorcières* de Simon Grangeat (L'école des loisirs 2022).

Objectifs :

- Connaître des enjeux du répertoire jeune public (texte et scène) ;
- Maîtriser des outils d'analyse du texte théâtral ;
- Découvrir des outils de médiation autour du livre ;
- Maîtriser la lecture adressée.

Bibliographie :

- BERNANOCE Marie, *À la découverte de cent et une pièces : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2006.
- BERNANOCE Marie, *Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse, volume 2*, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2012.
- Collectif, *Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs*, Lansman-Regards singuliers, 2006.
- FAURE Nicolas, *Le Théâtre jeune public, Un nouveau répertoire*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le spectaculaire », Rennes, 2009.
- HEULOT-PETIT Françoise, *Le Jeu dans les dramaturgies jeune publics*, en co-direction avec Sandrine LE PORS, *Cahiers Robinson*, n°32, 2012.
- HEULOT-PETIT Françoise, *Dramaturgies de la guerre pour le jeune public. Vers une résilience espérée*, Éditions Peter Lang, collection « Recherche comparatives sur les livres et le multimédia d'enfance », n°11, Bruxelles, 2020.
- PLANSON Cyrille, *Le Spectacle jeune public. Histoire et esthétiques*, Nantes, La scène - Millénaire Presse, 2016.
- Théâtre Aujourd'hui N°9, « Théâtre et enfance : l'émergence d'un répertoire », CNDP, 2003.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.

Compétence 5 – UE5.3 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Infographie et multimédia (13h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Le module d'aide à la réussite du semestre 3 aura pour but d'initier les étudiants à l'infographie et de leur faciliter l'accès au multimédia dans leurs différents projets culturels au cours de leur cursus.

Parallèlement aux cours, les étudiants travailleront sur des mini projets afin de découvrir les différentes possibilités qu'apportent les techniques d'infographie.

Objectif : Maîtriser le logiciel Adobe Photoshop dans une chaîne de création graphique.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

ANGLAIS

Enseignante : Hélène TAVERNIER

Programme :

Ce cours vise à renforcer l'approche de la langue dans le contexte des Arts vivants dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone en s'appuyant sur divers types de documents (presse, documents audio, vidéo) et donnera lieu à discussions dans la langue, commentaire de documents ou d'œuvres, approche critique dans la langue.

Ce cours permet également de consolider les acquis en termes d'outils linguistiques, grammaticaux, et pratiques.

Objectifs : Amener les étudiants vers une aisance et une autonomie accrues face à divers documents afin de les accompagner dans leur parcours et d'anticiper les besoins linguistiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur parcours et leurs choix professionnels.

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com)

Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-DELÉPINE, Ophrys)

Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys)

Journaux et magazines en ligne (*The Guardian*, *The NY Times*, *The Independent*, *The Sydney Morning Herald*...)

Radio et TV en ligne (*BBC*, *CNN*, *NBC*, ...)

Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais

Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...)

ALLEMAND

Enseignante : Florence JEANTET

Programme : À partir de supports variés et authentiques, les étudiants travailleront et approfondiront la compréhension de l'écrit et de l'oral (articles de presse, reportages audio, actualités, vidéos, extraits de textes littéraires et de films, séries...). Les étudiants pourront s'exprimer à chaque séance de cours et améliorer leur expression orale en allemand. L'entraînement à l'expression écrite et orale portera sur l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, l'actualité. Des exposés et des petits débats seront proposés régulièrement. Les étudiants s'entraîneront à la traduction et des révisions grammaticales et lexicales de base sont au programme. Le cours permettra également d'approfondir les connaissances de la culture des pays germanophones.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale et écrite en allemand ;
- S'entraîner à la lecture de la presse et à l'écoute des informations en langue allemande et progresser en compréhension écrite et orale ;
- Approfondir ses connaissances de la culture des pays germanophones.

Lectures et sites conseillés pour la compréhension écrite et orale :

- Articles de grands journaux sur leurs sites internet : www.zeit.de, www.welt.de, www.spiegel.de
- *Vocabulaire*, Allemand (articles actuels issus de la presse allemande sur des sujets variés avec du lexique traduit et l'indication du niveau de difficulté)

- Entraînement à la compréhension orale : écoute régulière du journal sur le site de la ZDF, articles et vidéos sur le site de DEUTSCHE WELLE, visionnage de vidéos « MOMA REPORTER »

<https://www.daserste.de/information/politikweltgeschehen/morgenmagazin/reportagen/index.html>

Et les informations quotidiennes en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette)
- Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique).
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).
- Le Robert et Nathan, Allemand, vocabulaire (Nathan)
- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de)
- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse) (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

ESPAGNOL

Enseignant : Jérémy PORTEMONT

Programme :

Ce cours de langue espagnole sera construit autour d'une discipline artistique particulière, la musique. À travers cet objet d'études, nous aborderons des éléments historiques, sociaux et culturels de différents pays hispanophones. Évoquer la musique sera aussi l'occasion d'apprendre à communiquer et comprendre différentes situations que les étudiantes et étudiants pourraient rencontrer dans leur vie professionnelle future. L'évaluation sera composée de 2 exercices, l'un oral et l'autre écrit.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances et des savoir-faire linguistiques en espagnol dans les 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction ;
- Apprendre à comprendre, s'exprimer et interagir en espagnol dans des situations de la vie courante en général et dans des situations propres aux métiers des arts du spectacle (création, production, communication etc.) en particulier ;
- Acquérir des connaissances sur les productions artistiques et culturelles des pays hispanophones, en particulier latino-américains.

Bibliographie :**Ouvrages indispensables à acheter ou à emprunter (les liens hypertextes renvoient aux pages des éditeurs) :**

- [*La Claridad – Livre de base* par Olga Caro Alda, Vincent Demazierez, Anahi Hierro Flores, ed. Martorana, 2023](#) : un manuel de civilisation, grammaire et vocabulaire très complet et utile. Si vous ne deviez acheter qu'un livre de cette liste, c'est celui-là !
- [*Bescherelle – Maîtriser la grammaire espagnole \(grammaire et exercices\)* par Micheline Débent Poujoulat et Pilar Carrasco Thierry, ed. Hatier, juin 2023](#) : une grammaire de référence avec des exercices pour tester son niveau en dehors des cours
- [*Le mot et l'idée 2 – Espagnol* par Eric Freysselinard, ed. Ophrys, coll. Le mot et l'idée, mars 2023](#) : un livre de vocabulaire très complet avec des entrées par thématiques
- [*Diccionario Clave – diccionario de uso del español actual*, ed. SM](#) : dictionnaire unilingue d'espagnol. Vous le trouverez aussi à la [bibliothèque universitaire](#)

Dictionnaires en ligne :

- Le dictionnaire unilingue de la Real Academia Española : <https://www.rae.es/>
- Le dictionnaire bilingue de Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>

Médias en ligne à consulter régulièrement pour lire et écouter de l'espagnol en dehors des cours :

- Le site du quotidien espagnol de référence *El País* : <https://elpais.com/>
- Le site de la principale chaîne de radio/télévision publique espagnole, RTVE : <https://www.rtve.es/>

Mention : ARTS DU SPECTACLE

QUATRIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.4 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 7 ECTS Coeff.3	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XIX ^e siècle	2 exercices
	1	3	13h CM	Culture générale : Scène, cinéma et nouvelles technologies	2 exercices
	1	2	13h CM	Théories de la mise en scène contemporaine	2 exercices
Compétence 2 UE2.4 Conceptualiser une pratique 6 ECTS Coeff. 3	1	3	13h TD	Techniques de la scène	2 exercices
	2	3	26h TD	Pratiques de la marionnette	2 exercices
	OU				
	2	3	26h TD	Pratiques de la danse	2 exercices
Compétence 3 UE3.4 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 6 ECTS Coeff. 4	4	6		SAÉ 3.S4 (52h) Conduite de projets culturels 1	
			26h TD	Economie du spectacle vivant	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Organisation de projets culturels	
OU					
Compétence 4 UE4.4 Animer une situation d'enseignement du théâtre 6 ECTS Coeff. 4	4	6		SAÉ 4.S4 (52h) Chantier théâtre 1	
			26h TD	Corps et voix	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Pédagogie	
Compétence 5 UE5.4 Construire son projet professionnel 11 ECTS Coeff. 5	1	2	13h TD	Infographie et multimédia	2 exercices
	1	3	26h TD	Accompagnement du projet professionnel	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Culture générale : rencontres professionnelles	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Responsable pédagogique : Françoise HEULOT-PETIT

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XIX^e siècle (13h/semestre)**Enseignante :** Agathe GIRAUD**Programme :**

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XIX^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons sur un événement théâtral important du XIX^e siècle : l'écriture, la création et la censure du *Roi s'amuse* de Victor Hugo.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale

Lectures obligatoires :

- HUGO, Victor, *Le roi s'amuse*

Bibliographie :

- *Le Théâtre français du XIX^e siècle*, sous la direction de Hélène Laplace-Claverie, Sylvain Ledda et Florence Naugrette, Paris, Avant-Scène Théâtre, 2008.
- *Une histoire du théâtre à Paris, de la Révolution à la Grande Guerre*, Jean-Claude Yon, Paris, Aubier, 2012.

CM – Culture générale : Scène, cinéma et nouvelles technologies (13h/semestre)**Enseignant :** Pierre-Éric JEL

Programme : Le semestre portera sur les principes d'adaptation, de transposition et ce, principalement du théâtre au cinéma. Il sera alors question de s'intéresser aux liens que peuvent entretenir ces deux arts apparemment différents. Les dispositifs mis en place pour créer la théâtralité seront interrogés, de même que l'apport du cinéma à la pièce initiale. Nous nous intéresserons aux hybridations et mixités des sources, des techniques et des figures, dans les œuvres cinématographiques d'aujourd'hui, ainsi que sur leur rôle dans l'ensemble des significations produites, y compris allégoriques. Il conviendra de mettre en lumière les différents concepts forgés à partir de ce mouvement de déplacement d'un art à l'autre par le biais des écrits d'André Bazin, Barthélémy Amengual ou encore Gilles Deleuze afin de percevoir les difficultés auxquelles se heurtent les réalisateurs ou les scénaristes.

Œuvres au programme : *Macbeth* (Orson Welles) / *Le Château de l'Araignée* (Akira Kurosawa) / *Pas sur la bouche* (Alain Resnais)

Il est fortement conseillé d'avoir visionné les films au programme avant le début des cours.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du rapprochement de deux arts que sont le théâtre et le cinéma ;
- Savoir retrouver les éléments constitutifs du dispositif théâtral au cinéma.

Bibliographie :

- CUGIER Alphonse et LOUGUET Patrick, *Impureté(s) cinématographique(s)*, Cahier Circav n°18, éd. L'Harmattan, 2007.
- DELEUZE Gilles, *L'Image-temps*, Éditions de Minuit, 1985.
- DIBI-HUBERMAN Georges, *Devant l'image et devant le temps*, édition de Minuit, 2000 et 1990.

CM – Théories de la mise en scène contemporaine (13h/semestre)**Enseignant :** James CARLIOZ

Programme : Ce cours magistral a pour objectif de donner aux étudiants des grands repères théoriques et historiques sur la mise en scène contemporaine (de 1950 à aujourd'hui). À partir de la mise en scène des auteurs dits classiques (Molière, Racine, Corneille, Hugo, Shakespeare, Tchekhov, Ibsen...) par différents metteurs en scène (Jean Vilar, Antoine Vitez, Patrice Chéreau, Ariane Mnouchkine, Brigitte Jacques, Stéphane Braunschweig, David Bobée, Célie Pauthe, Julie Deliquet, Benjamin Lazar, Lorraine de Sagazan...) nous verrons quels objectifs se fixent les artistes, quelles méthodes de travail ils mettent en place, quels rapports aux œuvres, aux spectateurs et aux acteurs ils envisagent, quelles définitions des « classiques » sont engagées par leurs productions, quelles conceptions ils proposent de la dramaturgie et quels liens aux institutions théâtrales et au paysage artistique se dessinent dans leurs démarches.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances théoriques et historiques sur la notion de mise en scène ;
- Situer différents artistes dans le paysage théâtral contemporain ;
- Aborder la notion de « classique » ;
- Acquérir des compétences pour analyser et discuter les mises en scène.

Bibliographie :

- BENHAMOU Anne-Françoise, *Dialogue avec les classiques*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2005.
- BOISSON Bénédicte, FOLCO Alice et MARTINEZ Ariane, *La Mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, Presses universitaires de France, 2010.
- DORT Bernard, « Sur la mise en scène des classiques en France entre 1945 et 1960 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, décembre 1977.
- MARTIN Roxane, *L'Émergence de la notion de mise en scène*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- PROST Brigitte, *Le Répertoire classique sur la scène contemporaine*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Compétence 2 – UE2.4 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Techniques de la scène (13h/semestre)

Enseignant : François CLION

Objectif : Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'environnement et au dispositif technique de la lumière et du son du spectacle vivant.

TD – Pratiques de la marionnette (26h/semestre)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Ce stage intensif aboutira à une proposition de mise en scène autour de la thématique de la mémoire. Les étudiants pourront nourrir leurs réflexions préliminaires de matériaux divers (photos, musiques, cicatrices, objets, marques, enregistrements, conversations, souvenirs...). Il s'agira de saisir la trace qui demeure après l'événement, pour emmener les mises en scène des étudiants vers le corps, les installations et la recherche plastique. Ce cours s'appuiera sur un texte dramatique commun en cours de détermination.

Objectifs : Appréhender les enjeux dramaturgiques d'un texte, élaborer un stratagème plastique, justifier d'une situation d'énonciation, élaborer un projet scénographique, construire et présenter une ébauche de proposition scénique, rédiger un dossier détaillé avec argumentation des choix plastiques, dramaturgiques et scénographiques.

OU

TD – Pratiques de la danse (26h/semestre)

Enseignant : Alain DEVOST

Programme : L'atelier chorégraphique propose de questionner la notion de présence de l'artiste en scène, en partant de l'attention portée aux sensations, de susciter des états de corps, les explorer, les identifier. Se connecter ainsi à soi-même, à son corps, à son énergie. S'éprouver vivant et en mouvement. Permettre aux participants de repérer leurs capacités, leurs forces, leurs fragilités, leurs émotions. Comment être présent à soi-même, se centrer, investir cet état qui permet d'être présent, s'exercer à habiter cet espace en soi, à y retourner.

L'atelier chorégraphique pourra donner lieu à une performance ou une présentation des explorations, *in situ*. Tout comme il serait possible de demander à chaque participant de tenir « un carnet de bord » afin de mettre en mots son ressenti de chaque séance et son cheminement vers les réponses possibles autour de la notion de présence. Il permettra d'aborder des nuances d'interprétation, de mobiliser et de stimuler l'esprit critique, de faire émerger des paroles singulières.

Objectifs : Nourrir et accroître le goût de l'exploration, la capacité à s'impliquer, à inventer ; expérimenter différentes possibilités d'actions à travers les mouvements du corps et de la pensée pour aboutir à une réalisation partagée. Il s'agira également de permettre aux participants de prendre la mesure du travail d'observation, d'appropriation, de déplacement, d'élaboration et de dépassement que constitue la recherche artistique, ainsi que du champ des possibles qu'elle ouvre.

Compétence 3 – UE3.4 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S4 – Conduite de projets culturels 1 :

TD – Économie du spectacle vivant (26h/semestre)

Enseignante : Juliette LLINARES, Le Phénix, Scène Nationale de Valenciennes

Programme : Il s'agira d'appréhender l'environnement professionnel du spectacle selon les aspects administratifs, financiers et juridiques essentiels à la mise en œuvre de projets et d'actions artistiques et culturels viables. Le cours permettra aux étudiants de savoir analyser les situations et leur traduction administrative en fonction des nécessités légales, contractuelles et/ou contextuelles : paysage culturel local/régional, sources de financement, demandes de subvention, types de contrats (cession, coproduction etc.), droit du travail, intermittence du spectacle, droits d'auteur...

Objectif : Acquérir les bases juridiques et administratives de la production et de la diffusion d'un spectacle.

TD – Organisation de projets culturels (26h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à venir

OU

Compétence 4 – UE4.4 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S4 – Chantier théâtre 1 :

TD – Corps et voix (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : En lien avec les cours du semestre 3, nous reviendrons sur les enjeux du théâtre jeune public en expérimentant ces écritures par le corps et notamment par le jeu dramatique. Nous explorerons des exercices qui permettent de construire des interventions en classe avec des élèves et nous en interrogerons la validité, en fonction des niveaux. Nous travaillerons sur des extraits pour comprendre comment nous passons d'une approche pratique et corporelle vers des enjeux de mise en scène liés à l'exploration de thèmes et d'idées qui peuvent conduire vers l'abstraction, voire le débat philosophique. La scène préparée sera ensuite jouée devant des élèves en classe.

Objectifs :

- Découvrir et s'approprier des exercices d'approche du texte théâtral ;
- Maîtriser la lecture adressée, la mise en voix et la mise en jeu ;
- Dissocier jeu dramatique et jeu théâtral ;
- Construire une séance de jeu à partir d'un texte.

Bibliographie :

- GROSJEAN Bernard, *Dramaturgies de l'atelier-théâtre*, Lansman Editeur, 2016.
- DULIBINE Chantal et GROSJEAN Bernard, *Coups de théâtre en classe entière au collège et au lycée*, Lansman éditeur 2018.
- PAGE Christiane, *Éduquer par le jeu dramatique*, Paris, ESF, 1997.

TD – Pédagogie (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Ce cours proposera aux étudiants une découverte des quatre axes de sensibilisation aux pratiques théâtrales des jeunes : Lire / dire / écrire - Jouer - Voir - Découvrir le monde du théâtre. Nous reviendrons sur les pratiques d'ateliers, sur les divers dispositifs qui permettent de faire intervenir un artiste en classe et nous préparerons une séance d'intervention. Nous recevrons une conseillère pédagogique qui participe au projet Lens ASH (Adaptation Scolarité Handicap) et qui nous présentera les structures d'accueil des enfants en situation de handicap. Enfin, nous reviendrons sur les interventions effectuées pour les analyser.



Objectifs :

- Découvrir des dispositifs pour mettre en place un atelier ;
- Découvrir le champ du handicap ;
- Comprendre les enjeux d'une progression pédagogique en fonction des élèves ;
- Être capable de préparer puis d'analyser une intervention ;
- Mettre en place un chantier-théâtre.

Bibliographie

- L'enfant debout (Pratiques artistiques et coopération à l'école) Quel théâtre ? Groupe national théâtre OCCE/SCEREN, collection « Repères pour agir ».
- *Le Théâtre et l'école Histoire et perspectives d'une relation passionnée*, ANRAT/ Actes Sud papiers
- LALLIAS Jean-Claude et J.-L. Cabet, *Les pratiques théâtrales à l'école*, CRDP Créteil.

Compétence 5 – UE5.4 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Infographie et multimédia (13h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Le module d'aide à la réussite du semestre 4 aura pour but d'initier les étudiants aux multimédia et de leur permettre d'employer les logiciels couramment utilisés dans le monde professionnel. Les étudiants travailleront également sur un projet afin de mettre en œuvre les techniques abordées en cours.

Objectif : Maîtriser le logiciel Adobe Première dans une création audiovisuelle.

TD – Accompagnement du projet professionnel (26h/semestre)

Enseignante : Justine TRICHOT

Informations à confirmer

Programme : Ce TD se propose d'accompagner les étudiant(e)s dans l'élaboration et la conduite de leur projet professionnel, qu'ils soient artistiques, techniques, ou administratifs. Le travail impliquera plusieurs étapes : savoir nommer son projet professionnel, apprendre à collecter des informations sur un secteur donné, identifier les connaissances et compétences nécessaires pour la mise en pratique de son projet, réaliser des dossiers de présentations, etc.

Objectifs :

- Proposer une première étape réflexive quant aux choix professionnels futurs ;
- Savoir identifier et mettre en perspective ses compétences.

Bibliographie :

- DIJAN Jean-Michel, *Les Métiers du spectacle : théâtre, musique, danse, art lyrique, cirque et cinéma*, Vanves, Marabout, coll. Le monde de l'éducation, 1995.
- HORVATH Isabelle, DATRY Frantz, « Point de vue méthodologique pour le développement des entreprises de spectacle vivant », in *Recherches en Sciences de Gestion*, n°94, Caen, 2013.
- LATARJET Bernard, « Faut-il réguler l'accès aux emplois du spectacle vivant ? », *Les politiques culturelles*, Cahiers français n°348, Paris, La Documentation Française, 2009.
- POIRSON, Martial, WALLON, Emmanuel (dir.), *Théâtre/Public*, dossier « Théâtre en travail : mutations des métiers du spectacle », n°217, Montreuil, 2015.

TD – Culture générale : rencontres professionnelles (19h30/semestre)

Enseignante : Amélie PÉRU

Programme :

L'aide à la réussite est conçue comme un support au TD conduite de projets : elle permettra d'approfondir certains points relatifs aux projets proposés par les étudiants et s'enrichira de rencontres ciblées avec des professionnels des arts de la scène.

Objectifs :

- Poursuivre la réflexion entamée dans le cours de conduite de projet ;
- Identifier les connaissances et compétences pour garantir ses ambitions professionnelles ;
- Rencontrer des professionnel.le.s du spectacle vivant et des acteurs institutionnels du milieu de la culture ;
- Tisser des liens pour de futures expériences professionnalisantes et professionnelles et se créer un réseau ;
- Avoir une connaissance précise de l'état actuel des débouchés/offres et demandes du secteur.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

Anglais

Enseignante : Hélène TAVERNIER
(voir Semestre 3)

Allemand

Enseignante : Catherine BURY
(voir Semestre 3)

Espagnol

Enseignant : Jérémy PORTEMONT
(voir Semestre 3)

CINQUIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION	
					CONTRÔLE CONTINU	
Compétence 1 UE1.5 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 7 ECTS Coeff.4	1	2	13h CM	Intermédialité : théâtre et autres arts	2 exercices	
	1	2	13h CM	Théories de l'acteur	2 exercices	
	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XX ^e et XXI ^e siècles	2 exercices	
	1	1	13h TD	Culture générale : cinéma et audiovisuel	2 exercices	
Compétence 2 UE2.5 Conceptualiser une pratique 9 ECTS Coeff.5	2	3		SAÉ 2.S5 (39h) Projet artistique final		
			19h30 TD	Dramaturgie et mise en scène	Exercices de la SAÉ	
			19h30 TD	Mise en scène et réalisation		
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices	
	1	2	26h TD	Atelier d'écriture dramatique	2 exercices	
	1	2	19h30 TD	Culture générale : danse contemporaine	2 exercices	
Compétence 3 UE3.5 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 3.S5 Conduite de projets culturels 2	Exercices de la SAÉ	
OU						
Compétence 4 UE4.5 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 4.S5 Chantier théâtre 2	Exercices de la SAÉ	
Compétence 5 UE5.5 Construire son projet professionnel 10 ECTS Coeff.4	1	2		SAÉ 5.S5 Valorisation professionnelle		
			6h TD	Suivi de stage PE	Exercices de la SAÉ	
			OU			
			21h TD	Suivi de stage hors PE		
	1	2	26h TD	Infographie et multimédia	2 exercices	
	1	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices	
	1	2	13h TD	Culture générale : politiques culturelles	2 exercices	

Compétence 1 – UE1.5 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Intermédialité : théâtre et autres arts (13h/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : À partir d'un riche corpus d'oeuvres modernes et contemporaines des arts de la scène, des arts audiovisuels et des arts plastiques et performatifs, ce cours magistral vise à interroger les points de résonances et de frictions des dialogues intermédiaires qui y sont convoqués, les évolutions des pratiques et démarches artistiques que suppose l'intermédialité, les altérations de la poétique et de la praxis d'une création qui s'y engage, les déplacements des regards dans sa réception, et plus largement les métamorphoses des arts scéniques et visuels qu'un tel mouvement implique. Cet enseignement repose sur une double transdisciplinarité. D'abord parce qu'il s'axe sur des approches esthétiques, dramaturgiques et sémantiques. Ensuite, parce qu'il s'engage dans l'analyse d'une pluralité d'œuvres scéniques, audiovisuels, plastiques et performatives faisant dialoguer les arts (cinéma, théâtre, marionnette, musique, danse, peinture) ou interagir des médiums et des médias (numérique, vidéo, objets connectés, VR, robotique, cyborg, IA, etc.).

Objectifs :

- Dégager les contaminations réciproques du théâtre et des autres arts, leurs résistances aussi ;
- Apprendre à penser la place des autres arts dans la création théâtrale ;
- Textes, scènes et processus de création ;
- Avoir des connaissances théoriques sur ces questions, savoir les problématiser et les mettre en perspective.

Bibliographie (critique)

- ADORNO Theodor, « L'Art et les arts », in *Théorie Esthétique*, Klincksieck, 2002.
- BARTHES Roland, « Diderot, Brecht, Eisenstein », *L'Obvie et l'Obtus*, Seuil, 1982.
- BENJAMIN Walter, « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique », 1936, *Écrits français*, Gallimard, « Folio/Essais », 1991.
- CHABROL Marguerite et KARSENTI Tiphaine, *Entre théâtre et cinéma : recherches, inventions, expérimentations*, revue *Théâtre Public* n°204, 2012.
- FERGOMBE Amos, NOGACKI Edmond et BONNET Éric (dir) *Théâtre et arts plastiques : entre chiasmes et confluences*, Presses Universitaires de Valenciennes, *Recherches Valenciennes* n°10, 2002.
- FREIXE Guy et POROT Bertrand (dir), *Les Interactions entre musique et théâtre*, L'Entretemps, 2011.
- IVERNEL Philippe et LONGUET-MARX Karl-Jean (dir), *Théâtre et Danse*, revue *Études Théâtrales* n°47 et 48, 2010.
- LOJKINE Stéphane, *L'Œil révolté*, éd. Jacqueline Chambon, 2007.
- MEYER-PLANTUREUX Chantal, *La Photographie de théâtre*, 1992.
- Théâtre et numérique nouveaux imaginaires, *Théâtre/public*, n°256, 2025.
- AMO SANCHEZ, Antonia, et al. « Conversation ». *Le Théâtre à l'ère du numérique*, édité par Madelena Gonzalez et Helen Landau, Éditions Universitaires d'Avignon, 2022.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

CM – Théories de l'acteur (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à confirmer

Programme : Analyse et observation des différentes techniques et apprentissage (training) du corps et du jeu de l'acteur chez Jerzy Grotowski, Peter Brook, Eugenio Barba, Ariane Mnouchkine et Jacques Lecoq.

Ce cours sera complété par un atelier pratique de 6h (TD « Corps et voix ») pour chaque groupe avec exploration des techniques liées à l'entraînement de la voix et du corps (pédagogie Lecoq, exercices issus de Grotowski, Barba, Mnouchkine et Brook, technique de chant).

Objectif : S'approprier des notions théoriques et historiques fondamentales ainsi que des connaissances en esthétique générale, en méthodologie et en épistémologie nécessaires en arts du spectacle.

Lectures obligatoires :

- ARTAUD Antonin, *Le Théâtre et son double*, Gallimard, Paris (réed. 1979).
- BARBA Eugenio, *Théâtre. Solitude, métier, révolte*, Ed. L'Entretemps, 2015.
- BROOK Peter, *Oublier le temps*, Paris, Seuil, 2003 ; *Avec Grotowski*, Actes Sud, Arles, 2000.
- GAUTHARD Nathalie, « Retour aux sources par le détour en Occident : Jerzy Grotowski et le U-Théâtre de Taïwan », *L'ethnographie*, 1 | 2019 : <https://revues.mshparisnord.fr/ethnographie/index.php?id=102>
- GROTOWSKI Jerzy, *Vers un théâtre pauvre, L'Âge d'Homme*, réédition 1993 Jerzy.
- LECOQ Jacques, *Le Corps poétique, un enseignement de la création théâtrale*, en collaboration avec Jean-Gabriel CARASSO et Jean-Claude LALLIAS, collection « Cahiers Théâtre/Éducation », Anrat (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale) ; Actes Sud - Papiers - réed. 2016.

Lectures conseillées :

- GROTOWSKI Jerzy et Eugenio BARBA *La Terre de cendres et diamants*, Éditions L'Entretemps, 2000.
- GROTOWSKI Jerzy, *Leçon inaugurale*, Collège de France, 24 mars 1997, copyright Collège de France, document enregistré, Éditions Le livre qui Parle, Villefranche du Périgord.
- DE MARINIS Marco « L'expérience de l'altérité. Le théâtre entre interculturelisme et transculturelisme », *L'Annuaire théâtral*, n° 26, p. 84-102, 1999.
- RICHARDS Thomas *Travailler avec Grotowski sur les actions physiques*, Paris, Actes Sud, 1995, et Routledge, London- New York, 1994.
- SHECHNER Richard et WOLFORD Lisa, *The Grotowski Sourcebook*, Éd., Routledge, Londres et New York, 1997.

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XX^e et XXI^e siècles (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XVIII^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons sur un texte théâtral du XX^e siècle dont nous analyserons les procédés dramaturgiques tout en resituant l'œuvre dans son époque : *Les Bonnes* de Jean Genet.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Lectures obligatoires :

- *Les Bonnes*, Jean Genet

Bibliographie :

- *Le Théâtre français du XX^e siècle*, sous la direction de Robert Abirached, Avant-scène Théâtre.

TD – Culture générale : cinéma et audiovisuel (13h/semestre)

Enseignant : Pierre-Éric JEL

Programme : Le cours se centrera sur les places des corps et des décors au cinéma puisqu'on ne peut pas, en effet, parler de cinéma sans parler de « corps ». Ceux qui apparaissent dans le champ de la caméra peuvent être de divers ordres, nous étudierons alors les emplois et les transformations de ces corps ainsi que la relation qu'ils entretiennent avec les « décors » qui les environnent. En quoi peut-il alors y avoir parfois « métamorphoses », « mutations » au cinéma ? Ce contexte constitue par ailleurs un matériau non négligeable du 7^e art dans le sens où il peut influencer sur les personnages mais aussi sur les éléments qui le constituent.

Le corpus de films n'est donné qu'à titre indicatif, il conviendra aux étudiants de nourrir leur réflexion sur le thème au programme par le visionnage personnel d'autres films.

Œuvres au programme : *La Cité de l'indicible peur (La Grande frousse)* (Jean-Pierre Mocky) / *Litan, la cité des spectres verts* (Mocky) / *À mort l'arbitre !* (Mocky) / *Agent trouble* (Mocky) / *Ville à vendre* (Mocky) / *Crash* (David Cronenberg) / *Existenz* (David Cronenberg) / *Lost Highway* (David Lynch) / *Une Histoire Vraie* (David Lynch) / *La Prisonnière du désert* (John Ford) / *Duel au soleil* (Charles « King » Vidor) / *Il était une fois dans l'ouest* (Sergio Leone) / *La Cité des enfants perdus* (Caro et Jeunet) / *Avalon* (Mamoru Oshii) / *Taxandria* (Raoul Servais) / *Ghost in the shell* (Rupert Sanders) / *Blade Runner* (Ridley Scott) / *Matrix* (Lana et Lilly Wachowski) / *La Souriante Madame Beudet* (Germaine Dulac) / *La glace à trois faces* (Jean Epstein, 1927)

Il est fortement conseillé d'avoir visionné les films au programme avant le début des cours.

Objectifs :

- Comprendre la place et les enjeux des corps et décors utilisés dans une œuvre cinématographique ;
- Connaître quelques concepts essentiels de filmologie chez Gilles Deleuze, Christian Metz et Barthélémy Amengual.

Bibliographie :

- CUGIER Alphonse et LOUGUET Patrick, *Impureté(s) cinématographique(s)*, Cahier Circav n°18, éd. L'Harmattan, 2007.
- DELEUZE Gilles, *L'Image-temps*, Éditions de Minuit, 1985.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *Devant l'image et devant le temps*, édition de Minuit, 2000 et 1990.

SAÉ 2.S5 – Projet artistique final :**TD – Dramaturgie et mise en scène (19h30/semestre)****Enseignante :** Amandine MERCIER

Programme : Envisagé comme la première partie du projet artistique et/ou scénique de fin d'année des étudiant.e.s de Licence 3, ce TD aborde la dramaturgie et la mise en scène des œuvres au programme. Il s'agit de transmettre aux étudiant.e.s les outils, les références, la méthodologie d'analyse dramaturgique et de les accompagner dans les réflexions axées sur le passage du texte à la scène. L'intermédialité y est à envisager comme poïétique et praxis d'une création questionnant soit le média et les nouvelles technologies comme axe dramaturgique central d'un texte dramatique, soit le propre d'un média par le prisme et/ou le détour d'un autre média ou encore les dialogues, rencontres et frictions entre des médias. L'objectif est de veiller à une cohérence dramaturgique dans l'utilisation de ces outils.

Objectifs :

- Acquérir les techniques ponctuelles et pragmatiques pour analyser un texte afin de le mettre concrètement en scène ;
- Déchiffrer les textes dramatiques et en formuler une interprétation historique, géographique, philosophique, sociologique, et/ou politique de la pièce ;
- Définir les axes de travail artistique et/ou scénique par les recherches dramaturgiques ;
- Maîtriser les modalités de rédaction d'une note d'intention ;
- Argumenter les choix dramaturgiques exprimés ;
- Élaborer une grille d'analyse ;
- Constituer une valise dramaturgique ;
- Réaliser un projet en groupe qui s'inscrit dans l'un des deux axes de « Scènes et intermédialité » : « Médias et dispositif de l'intime » ou « Médias et grand plateau » ;
- Appréhender les relations entre la scène et le numérique, les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle ;
- Faire la promotion de l'écriture dramatique ;
- Participer à l'élaboration collective du spectacle.

Lectures obligatoires :

Les œuvres au programme seront communiquées à la rentrée.

Bibliographie :

- BOND Edward, *La Chaise*, 2005.
- CARRÉ Sarah, *Chère écharpe*, éditions Théâtrales, 2025.
- EFOUI Kossi, *IO*, éditions Le bruit des autres, 2006.
- GLORIA GLORIA DE MARCOS Caramés-Blanco, éditions Théâtrales, 2023.
- GUIELA NGUYEN Caroline, *Valentina ou la vérité*, Actes Sud, 2025.
- GUVEN Mahir, *Grand Frère*, éditions Philippe Rey, 2017.
- HARTLEY Matt, *Fille*, éditions Théâtrales, 2024.
- JAUBERTIE Stéphane, *Lucienne Eden ou l'île perdue*, éditions Théâtrales, 2021.
- MONTALBETTI Christine, *Le cas Jekyll*, éditions P.O.L, 2010.
- PEPE Sarah, *Domestiquées*, éditions Daronnes, 2022.
- SAUNDERS James, *Et After Liverpool*, à paraître.
- SUEL Marie, *Respirer (douze fois)*, éditions Théâtrales, 2025.
- *Théâtre et numérique nouveaux imaginaires*, Théâtre/public, n°256, 2025.
- AMO SANCHEZ, Antonia, et al. « Conversation ». *Le Théâtre à l'ère du numérique*, édité par Madelena Gonzalez et Helen Landau, Éditions Universitaires d'Avignon, 2022.

Liste indicative des spectacles et des événements culturels et de recherche : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

TD – Mise en scène et réalisation (19h30/semestre)**Enseignants :** Nicolas SAELENS et Gawel SEIGNEURET

Programme : Le TD propose un accompagnement en pratique pour la réalisation du projet final. Une méthodologie de projet ainsi que des outils pratiques (en lien avec la mise en scène) seront abordés tout au long des deux semestres.

Objectifs : Concevoir et réaliser un projet.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignante : Marie ASTIER

Informations à venir

TD – Atelier d'écriture dramatique (26h/semestre)

Enseignants : Damien GABRIAC et Lola MOLINA

Informations à venir

TD – Culture générale : danse contemporaine (19h30/semestre)

Enseignante : Sarah NOUVEAU

Programme :

À partir d'exemples de créations chorégraphiques actuelles, et en les faisant dialoguer avec l'analyse d'œuvres chorégraphiques issues de l'histoire de la danse, ce cours tentera de définir les caractéristiques principales de la danse contemporaine, en abordant certains des grands courants esthétiques qui la constituent depuis ses origines, et les différentes orientations artistiques correspondantes.

Objectifs :

- Appréhender des problématiques esthétiques centrales de la danse contemporaine ;
- Construire des outils d'analyse pour affiner la réception sensible des œuvres et en développer une approche critique ;
- Proposer une cartographie et une généalogie des différents courants de la danse contemporaine.

Lecture obligatoire :

- GAUTHIER Céline, article « Penser la danse contemporaine aujourd'hui ? Spectateurs et gestes en quête de sens ». Revue La Pensée 2020 /3 n°403. <https://shs.cairn.info/revue-la-pensee-2020-3-page-119?lang=fr>

Bibliographie :

- BANES Sally, *Terpsichore en baskets*, CND, Chiron, 2002.
- CAPPELLE Laure, collectif, sous la direction de, *Nouvelle histoire de la danse en Occident*, Seuil, 2020 : article de Pauline Boivineau « être "contemporain" en Europe », p. 273-283.
- GLON Marie, LAUNAY Isabelle, collectif, sous la direction de, *Histoires de gestes*, Actes Sud Théâtre, 2012.
- LAPLANTINE François, *Scènes et mises en scène. Essai sur le théâtre et la danse contemporaine*, Agora, Poche, 2021.
- LOUPPE Laurence, *Poétique de la danse contemporaine*, Contredanse, 2004.
- LOUPPE Laurence, *Poétique de la danse contemporaine, la suite*, Contredanse, 2007.
- SERVOS Norbert, *Pina Bausch ou l'art de dresser un poisson rouge*, L'Arche, 2001.

Compétence 3 – UE3.5 – METTRE EN ŒUVRE UN POJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S5 – Conduite de projets culturels 2 (32h30/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Ces enseignements se pensent à la fois dans leur articulation avec ceux reçus en deuxième année et dans la continuité des deux semestres universitaires de la troisième année de Licence, afin que l'étudiant.e puisse mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif sur la durée. Lors du premier, il s'agit d'identifier les spécificités du secteur culturel et artistique en France et d'en comprendre l'organisation et la structuration, les politiques publiques, les cadres réglementaires et juridiques, administratifs et financiers, les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, les composantes d'application des actions culturelles et de médiation, ainsi que les missions, statuts et fonctionnements de l'ensemble des parties prenantes et des acteurs en jeu. De même, des rencontres avec des professionnels.le.s du secteur, ainsi que des sorties pédagogiques de découverte et de participation à des projets artistiques et culturels du territoire des Hauts-de-France sont organisées.

Au cours du deuxième semestre, il s'agit de penser, incarner et mener collectivement à bien une proposition artistique et/ou culturelle pertinente et innovante, répondant aux enjeux sociologiques, politiques, économiques et environnementaux contemporains, inscrite dans les contextes d'un territoire, adaptée aux besoins et aux intérêts des publics et tenant compte de leurs diversités. L'étudiant.e est donc d'abord amené.e à définir le fond et la forme de son projet, ainsi que ses objectifs; à le soutenir par un argumentaire précis, cohérent et singulier; puis, à chercher et mobiliser les partenaires de celui-ci, y compris financiers; ensuite à assimiler et mettre en application toutes les étapes indispensables à la concrétisation de son projet (étude de terrain, analyse des publics, conception, pilotage, coordination d'équipe, réalisation du budget prévisionnel, logistique, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion, communication, médiation, sécurisation, etc.), enfin à analyser ses actions en situation pré-professionnelle par un dossier final, une soutenance, une mise en situation et une auto-évaluation qualitative et quantitative.

Objectifs :

- Expérimenter la construction de projets culturels en équipe sans négliger les enjeux spécifiques de l'adresse aux jeunes publics (Structurer administrativement et financièrement la production et réalisation du projet, en penser la promotion, la diffusion et le développement et le tester sur le terrain en collaboration avec les partenaires de la formation) ;
- Apprivoiser les aspects concrets d'une méthodologie d'enquête, de façon à acquérir les outils nécessaires à l'étude et connaître l'environnement et le contexte du projet mais aussi les logiques des acteurs en présence, proposer une ouverture vers les réseaux culturels jeune public ;
- Rechercher des actions de médiation innovantes, réaliser des outils de médiation et de communication adaptés, animer des temps de médiation et définir les objectifs des actions ;
- Comprendre les enjeux des politiques artistiques et culturelles de l'enfance et de la jeunesse ;
- Favoriser la transmission, l'éducation, le partage des formes artistiques et scéniques avec les jeunes publics ;
- Organiser des temps de découvertes artistiques par l'apprentissage et des temps d'explorations par la pratique scénique.

Bibliographie :

- BENHAMOU Françoise, *L'Économie de la culture*, 5ème édition, Paris, La Découverte, 2004 ; *Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison ?* Paris, Dagmar Rolf, 2015.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*, Toulouse, Attribut, 2005.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Théâtre, Éducation, Jeunes publics : un combat... peut en cacher deux autres*, Lansman Éditeur, Carnières-Morlanwelz (Belgique), janvier 2000.
- CHAINTREAU Jean-François, JAMET, Dominique, « Éducation artistique et culturelle », in *Dictionnaire des politiques culturelles* (dir E. De Waresquiel), 2001.
- CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle, Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- CAUNE Jean, *La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017.
- LAFORTUNE Jean-Marie, « De la médiation à la médiation : le double jeu du pouvoir culturel en animation », *Lien social et Politiques*, Montréal, n°60, 2008.
- MOULINIER Pierre, *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- MOULINIER Pierre, *Les Politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, 2001.
- NEVEUX Olivier & TALBOT Armelle, *Penser le spectateur*, Théâtre/Public, n°208, Montreuil, Éditions Théâtrales, avril-juin 2013.
- NEVEUX Oliver, *Politiques du spectateur. Les enjeux du théâtre politique aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2013.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Le Jeu dramatique en milieu scolaire : expression et animation*, De Boek Université, Bruxelles, 1991.
- URRUTIAGUER Daniel, *Économie et droit du spectacle vivant en France*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

OU

Compétence 4 – UE4.5 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S5 – Chantier théâtre 2 (32h30/semestre)

Enseignante Alice CLABAUT

Informations à venir

Compétence 5 – UE5.5 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

SAÉ 5.S5 – Valorisation professionnelle :

TD Suivi de stage PE (6h/semestre)

Enseignante : Léa POULAIN

Programme : Ce cours permet de développer ses compétences relatives au métier de professeur des écoles. Il permet de préparer le stage (observation et analyse) et de développer ses compétences pour appréhender au mieux les épreuves du CRPE L3.

Objectif : Se préparer au concours L3 et au métier de professeur des écoles.

Lectures conseillées :

Les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3 (Bulletin Officiel).

OU

TD Suivi de stage hors PE (21h/semestre)

Enseignantes : Marie ASTIER Agathe GIRAUD et Océane HUREZ

Programme :

Il s'agira d'accompagner chaque étudiant dans la recherche d'un stage en milieu professionnel dans le domaine des arts de la scène et de construire avec elles et eux la réflexion sur les savoirs et compétences acquis par cette expérience.

Objectifs :

- Aider les étudiant·e·s à trouver un stage en cohérence avec leurs ambitions professionnelles ;
- Les accompagner dans la rédaction de leur CV, lettres de candidature et dans la préparation des entretiens d'embauche ;
- Leur transmettre les compétences et les connaissances nécessaires à la rédaction (puis à la soutenance) de leurs rapports de stage.

TD – Infographie et multimédia (26h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Utilisation de logiciels, bases de données et supports numériques liés de près ou de loin à une activité d'enseignement.

Objectifs :

- Maîtriser un ensemble de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- Gérer des outils conçus pour produire, classer, transmettre des documents numériques à des fins professionnelles et d'enseignement.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

Anglais

Enseignante : Hélène TAVERNIER

Programme :

Ce cours vise à renforcer l'approche de la langue dans le contexte des Arts vivants dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone en s'appuyant sur divers types de documents (presse, documents audio, vidéo) et donnera lieu à discussions dans la langue, commentaire de documents ou d'œuvres, approche critique dans la langue. Ce cours permet également de consolider les acquis en termes d'outils linguistiques, grammaticaux, et pratiques.

Objectifs : amener les étudiants vers une aisance et une autonomie accrues face à divers documents afin de les accompagner dans leur parcours et d'anticiper les besoins linguistiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur parcours et leurs choix professionnels.

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com)

Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-DELÉPINE, Ophrys)

Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys)

Journaux et magazines en ligne (*The Guardian*, *The NY Times*, *The Independent*, *The Sydney Morning Herald*...)

Radio et TV en ligne (*BBC*, *CNN*, *NBC*, ...)

Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais

Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...)

OU

ALLEMAND

Enseignant : Franck DELANNOY

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemandes) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base.

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales)

Lectures obligatoires :

Des documents sont fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : Chamäleon), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours, Ellipses.

Lectures conseillées :

- *Vocabulaire*, allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté).

- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de www.spiegel.de

Entraînement en compréhension orale :

- Ecoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn est très clair car il s'adresse aux enfants): <https://www.zdf.de/kinder/logo>

- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE

- Les informations en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

Grammaires allemandes :

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.
- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette. Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand. Pratique de A à Z*, Hatier.
- Le Robert et Nathan, *Allemand. Vocabulaire*, Nathan.
- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de).
- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand, Larousse (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>).
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

OU

ESPAGNOL

Enseignant : Jérémy PORTEMONT

Programme :

Ce cours de langue espagnole sera construit autour d'une discipline artistique particulière, la musique. À travers cet objet d'études, nous aborderons des éléments historiques, sociaux et culturels de différents pays hispanophones. Évoquer la musique sera aussi l'occasion d'apprendre à communiquer et comprendre différentes situations que les étudiantes et étudiants pourraient rencontrer dans leur vie professionnelle future. L'évaluation sera composée de 2 exercices, l'un oral et l'autre écrit.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances et des savoir-faire linguistiques en espagnol dans les 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction ;
- Apprendre à comprendre, s'exprimer et interagir en espagnol dans des situations de la vie courante en général et dans des situations propres aux métiers des arts du spectacle (création, production, communication etc.) en particulier ;
- Acquérir des connaissances sur les productions artistiques et culturelles des pays hispanophones, en particulier en latino-américains.

Bibliographie :

Ouvrages indispensables à acheter ou à emprunter (les liens hypertextes renvoient aux pages des éditeurs) :

- *La Claridad – Livre de base* par Olga Caro Alda, Vincent Demazieres, Anahi Hierro Flores, ed. Martorana, 2023 : un manuel de civilisation, grammaire et vocabulaire très complet et utile. Si vous ne deviez acheter qu'un livre de cette liste, c'est celui-là !
- *Bescherelle – Maîtriser la grammaire espagnole (grammaire et exercices)* par Micheline Débent Poujoulat et Pilar Carrasco Thierry, ed. Hatier, juin 2023 : une grammaire de référence avec des exercices pour tester son niveau en dehors des cours
- *Le mot et l'idée 2 – Espagnol* par Eric Freysselinard, ed. Ophrys, coll. Le mot et l'idée, mars 2023 : un livre de vocabulaire très complet avec des entrées par thématiques
- *Diccionario Clave – diccionario de uso del español actual*, ed. SM : dictionnaire unilingue d'espagnol. Vous le trouverez aussi à la [bibliothèque universitaire](http://bibliotheque.universitaire)

Dictionnaires en ligne :

- Le dictionnaire unilingue de la Real Academia Española : <https://www.rae.es/>
- Le dictionnaire bilingue de Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>

Médias en ligne à consulter régulièrement pour lire et écouter de l'espagnol en dehors des cours :

- Le site du quotidien espagnol de référence *El País* : <https://elpais.com/>
- Le site de la principale chaîne de radio/télévision publique espagnole, RTVE : <https://www.rtve.es/>

TD – Culture générale : politiques culturelles (13h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à confirmer

Programme : Par des approches historiques, politiques, sociologiques, économiques et esthétiques, cet enseignement retracera l'histoire des politiques culturelles françaises en matière de spectacle vivant depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours, proposera une vision d'ensemble des institutions et politiques publiques dans le domaine des arts et de la culture, mettra en perspective les politiques actuelles et leurs alternatives en matière de théâtre de service public et ambitionnera de donner aux étudiants les outils pour en comprendre le fonctionnement et les enjeux en questionnant les contextes, les lieux, les acteurs, les activités, les créations et leurs médiations. Enfin, il s'agit d'analyser la relation entre les arts du spectacle et la société en examinant les liens tissés entre le théâtre et les citoyens.

Objectifs :

- Comprendre les socles des émergences, constructions et évolutions des politiques culturelles publiques, en saisir les diversités, spécificités, structurations, gestions et stratégies de diffusion ;
- Construire un regard critique et constructif par l'analyse des ressources disponibles au sujet des politiques culturelles (essais, conférences, entretiens, articles de recherche scientifique et de presse, documents audio et vidéographique, créations, etc.) ;
- Acquérir les connaissances utiles à la contextualisation des projets futurs de l'étudiant.e en identifiant les acteurs, lieux, dispositifs, offres culturelles et artistiques, etc. déployés en termes de politiques culturelles et en saisir les mécanismes et enjeux.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert (dir.), *La Décentralisation théâtrale*, tomes 1 à 4, Paris, Actes Sud Papiers, 1992-2005.
- ABIRACHED Robert, *Le Théâtre et le prince*, t. 1 et 2, Paris, Actes Sud, 2005.
- DENIZOT Marion, *Jeanne Laurent. Une fondatrice du service public pour la culture (1946–1952)*, Comité d'histoire du ministère de la culture, 2.
- DUVIGNAUD Jean, *Sociologie du théâtre, Essai sur les ombres collectives*, PUF, 1965.
- DUVIGNAUD Jean, *Spectacle et société*, Denoël-Gonthier, 1970.
- FUMAROLI Marc, *L'État culturel. Une religion moderne*, éd. augmentée, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche / Biblio essais », 1992 (1^{re} éd. 1991).
- GOETSCHER Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre (1945–1981)*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.
- HAMIDI KIM Bérénice, *Théâtres politiques (en) mouvement(s)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011.
- LE GOFF Jean-Pierre, *Mai 68, l'héritage impossible*, 1998, Paris, rééd. La Découverte, 2008.
- MEYER-PLANTUREUX Chantal, *Théâtre populaire, enjeux politiques*, Paris, Éditions Complexe, 2006.
- RANCIERE Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004.
- RIVIERE Jean-Loup, *Nécessité politique du théâtre*, Paris, *Enseigner le théâtre à l'école : au carrefour des lettres, des arts et de la vie scolaire*, actes du colloque de Paris (26-27 mai 2005), sous la direction de CHARVET Pascal, Éduscol, coll. « Les Actes de la Desco », 2006.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette, 2004.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

Mention : ARTS DU SPECTACLE
SIXIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.6 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 8 ECTS Coeff.4	1	2	13h CM	Théories de la mise en scène : cirque et marionnette	2 exercices
	1	2	13h CM	Ecritures dramatiques contemporaines	2 exercices
	1	2	13h CM	Anthropologie des arts vivants et performatifs	2 exercices
	1	2	13h TD	Culture générale : arts du mime et du geste	2 exercices
Compétence 2 UE2.6 Conceptualiser une pratique 8 ECTS Coeff. 4	3	6		SAÉ 2.S6 (68h) Projet artistique final	
			26h TD	Dramaturgie, mise en scène et création	Exercices de la SAÉ
			21h TD	Scénographie et éclairage	
			21h TD	Nouvelles technologies	
	1	2	21h TD	Pratiques de la marionnette et des arts associés	2 exercices
	OU				
	1	2	21h TD	Pratiques du cirque et des arts de la rue	2 exercices
Compétence 3 UE3.6 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 3.S6 Conduite de projets culturels 2	Exercices de la SAÉ
OU					
Compétence 4 UE4.6 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 4.S6 Chantier théâtre 2	Exercices de la SAÉ
Compétence 5 UE5.6 Construire son projet professionnel 10 ECTS Coeff.5	3	6		SAÉ 5.S6 (49h ou 64h) Valorisation professionnelle	
			20h TD	Recherche théorique et appliquée	Exercices de la SAÉ
			10h TD	Construction de projet professionnel	
			13h TD	Méthodologie	
			6h TD	Suivi de stage PE *	
			OU		
			21h TD	Suivi de stage hors PE *	
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	

* : l'absence de note (stage non effectué et/ou rapport de stage non rendu)
entraîne l'ajournement du semestre

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

Compétence 1 – UE1.6 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Théories de la mise en scène : cirque et marionnette (13h/semestre)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Partant d'un volet historique, questionnant les notions d'art mineur et notamment les malentendus liés à l'adresse exclusive à l'enfance, ce CM explorera les enjeux du cirque contemporain et de la marionnette contemporaine. Afin d'ouvrir des perspectives aux étudiants souhaitant à la fois s'engager dans la voie professionnelle et dans la voie recherche du Master, les enjeux esthétiques autant que les enjeux professionnels seront abordés. Pour les esthétiques contemporaines : remises en cause de la notion d'illusion pour la marionnette, de performance pour le cirque, réflexion sur la posture technique des interprètes, étude des processus de création, réflexion sur les dramaturgies du cirque et de la marionnette. Une ouverture à l'actualité de la recherche en cirque et en marionnette prendra appui sur les travaux de la Chaire IciMa (coordonnée par le CNAC et l'IIM), les chantiers Corps Objet Image du TJP de Strasbourg ou les groupes de recherche nationaux et à l'international.

Du côté des enjeux professionnels, il s'agira de réfléchir aux problématiques ouvertes par ces deux arts : questions de formation, mais aussi d'accueil dans les scènes nationales (programmations et résidences, questions du va et vient entre atelier et plateau pour la marionnette, d'interventions en milieu urbain, de normes de sécurité pour le cirque, questions de dispositif et de rapport au public, d'éclairage...), et de penser un outillage pour la critique de spectacles et la médiation.

Objectifs :

- Élargir un champ de connaissance en histoire et esthétiques des arts de la scène ;
- Appréhender les enjeux des créations contemporaines dans les domaines du cirque et de la marionnette.

Bibliographie non exhaustive :

- Revue *Puck*, Institut International de la Marionnette
- Revue *COI* (Corps Objet Image), TJP-CDN d'Alsace
- *Alternatives théâtrales*, n°21, « Poétiques de l'illusion », co-édition Thémaa – IIM – CNAC, Bruxelles, juin 2018.

CM – Écritures dramatiques et contemporaines (13h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Comment dire la guerre aux enfants ? Une des premières difficultés analysées réside dans la posture dramaturgique adoptée pour transmettre le récit de guerre, l'expérience de l'action et les traces du traumatisme liées au vécu, du point de vue de l'enfant. Comment rendre sensible et en même temps garder une distance propre à amener les enfants spectateurs à recevoir le spectacle ? Nous allons analyser comment le témoignage tresse les fils du récit et du dialogue et bouscule le drame. L'enfant-soldat vit, ou a vécu, des événements qui l'ont fait grandir plus vite que les autres et qui ont nourri sa parole. Il est possible d'analyser les multiples situations d'énonciation d'un texte et la manière dont ces mises en abyme successives sont relayées par la mise en scène. À ce titre, de quelle manière le monologue est-il un moyen de mettre à jour le ressenti face à l'horreur ? Comment devient-il un outil apte à s'adresser directement au jeune public ? De quelle manière cette posture de mise à distance introduit-elle des nuances dans la façon dont le drame se trouve insufflé par la représentation de la guerre ?

Objectifs :

- Découvrir les dramaturgies de la guerre pour le jeune public ;
- Comprendre les enjeux d'une écriture spécifique ;
- Être capable d'analyser une dramaturgie spécifique ;
- Mettre en place un protocole d'analyse.

Bibliographie :

- BERNANOCE Marie, *À la découverte de cent et une pièce : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2006.
- COLLECTIF, *Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs*, Lansman-Regards singuliers, 2006.
- FAURE Nicolas, *Le théâtre jeune public, Un nouveau répertoire*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- FOUCAULT Jean, sld., *L'image de l'enfant dans les conflits*, Jean Foucault, L'Harmattan, Paris, 2013
- HEULOT-PETIT Françoise, *Le Jeu dans les dramaturgies jeune public*, en co-direction avec Sandrine le Pors, *Cahiers Robinson*, n°32, 2012.
- LESCOT David, *Dramaturgies de la guerre*, Circé, Penser le théâtre, Belfort, 2001.
- MATTEOLI Jean-Luc, *L'objet pauvre, Mémoire et quotidien sur les scènes contemporaines françaises*, PUR, 2001.
- PAGE Christiane, *Écritures théâtrales du traumatisme ; écritures de la résistance*, sld. Christiane Page, PUR, Rennes, 2012.
- PLANA Muriel, *Théâtre et Politique, Modèles et concepts*, Paris, Orizons, 2014.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Lexique du drame moderne et contemporain*, sld., Éditions Circé / Poche, Belval, 2005.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Jeux de rêves et autres détours*, Editions Circé, Belval, 2004.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Le geste de témoigner, Un dispositif pour le théâtre, Etudes Théâtrales*, 2011.
- *Théâtre Aujourd'hui* N°9, « Théâtre et enfance : l'émergence d'un répertoire », CNDP, 2003.
- VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, Arles, 1993.

CM – Anthropologie des arts vivants et performatifs (13h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à confirmer

Programme :

Cours d'introduction à l'ethnoscénologie au croisement des études en arts du spectacle et de la scène et de l'anthropologie et des sciences humaines en général.

Objectif :

Acquérir les bases d'une réflexion transdisciplinaire sur les arts vivants et les pratiques performatives.

Lectures obligatoires :

- Ressources en ligne de la Maison des cultures du Monde :

https://www.ressources-mcm.com/s/lbn_Battuta/page/accueil

- GAUTHARD, Nathalie, « Ethnoscénologie et réseau mycélien. Une écologie des liens » Revue *L'Ethnographie*.

Création, Pratiques, Publics n° 5 (MSH-PN-USR 3258), mars 2021 :

<https://revues.mshparisnord.fr/ethnographie/index.php?id=1033>

Lectures conseillées :

- *La Scène et la terre, Questions d'ethnoscénologie, Internationale de l'Imaginaire* n°5, Actes-Sud, coll. Babel.

- *Le Spectacle des autres, Questions d'ethnoscénologie II, Internationale de l'Imaginaire* n°15, Actes-Sud, coll. Babel.

- AMSELLE Jean-Loup, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001.

- APPADURAI A., *Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2000.

- AUGÉ Marc, *L'anthropologue et le monde global*, Paris, Armand Colin, 2013.

- GLOWCZEWSKI Barbara et HENRY Rosita (Eds.), *Le Défi indigène, entre spectacle et politique*, Aux lieux d'être, Montreuil, 2007.

- HAMAYON Roberte, *Jouer. Une étude anthropologique à partir d'exemples sibériens*, Éditions la Découverte, Paris, 2012.

- KILANI Mondher, *Du goût de l'autre. Fragments d'un discours cannibale*, Seuil, Paris, 2018.

- LAPLANTINE François, *Quand le moi devient autre. Connaître, partager, transformer*. CNRS éditions, 2013.

- LEIRIS Michel, « La Possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens du Gondar », in *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto » (1958), 1995 p. 947-1063.

- LENCLUD G., « Qu'est-ce que la tradition ? », « Transcrire les mythologies, tradition, écriture, historicité », Détiénne Marcel.

- SCHECHNER Richard, *Performance. Expérimentation et théorie du théâtre aux USA*, Édition établie par Anne Cuiset et Marie Pecorari sous la direction de Christian Biet, traduit de l'anglais (États-Unis) par Marie Pecorari et pour « Esthétique rasa et théâtralité ».

- TOFFIN Gérard, *La Fête-spectacle. Théâtre et rite au Népal*. Eds MSH, 2010.

TD – Culture générale : arts du mime et du geste (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Après un panorama historique situant la pratique des arts du mime et du geste dans l'histoire théâtrale, nous réfléchirons à la notion même d'appellations « arts du mime et du geste » au regard de l'hétérogénéité esthétique qu'englobe cette notion. À travers l'étude de spectacles précis, grâce notamment à la plateforme numérique SOMIM, nous essayerons d'élaborer les lignes directrices de cette esthétique et ses implications plus larges dans le monde des arts de la scène.

Objectifs :

- Découvrir l'esthétique des arts du mime et du geste ;
- Analyser des spectacles des arts du mime et du geste ;
- Situer les arts du mime et du geste dans l'histoire théâtrale

Bibliographie :

- Martinez Ariane, *La Pantomime : théâtre en mineur (1880-1945)*, PSN, 2008.

- *Pantomime et théâtre du corps*, sous la direction d'Arnaud Ryker, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009

- *La Filiation Copeau, Lecoq, Mnouchkine : une lignée du jeu de l'acteur*, Guy Freixe, Lavérune, L'Entretemps, 2014.

- *Variations autour du geste théâtral*,

- *Les Ailleurs du mime*, sous la direction d'Éléonore Martin, Géraldine Moreau et Erico José Souza de Oliveira, *Horizons/Théâtre*, n° 16-17, 2023.

- *Variations autour du geste théâtral*, dans *Revue d'histoire du théâtre*, n° 287, 2020-3.

Compétence 2 – UE2.6 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

SAÉ 2.S6 – Projet artistique final :

TD – Dramaturgie, mise en scène et création (26h/semestre)

Enseignants : Nicolas SAELENS et Gawel SEIGNEURET

Programme : Le TD propose un accompagnement en pratique pour la réalisation du projet final. Une méthodologie de projet ainsi que des outils pratiques (en lien avec la mise en scène) seront abordés tout au long des deux semestres.

Objectifs : Concevoir et réaliser un projet

TD – Scénographie et éclairage (21h/semestre)

Enseignant : François CLION

Programme : Lors de ce cours, les étudiants vont prendre en main les outils nécessaires qui leur permettront de comprendre comment fonctionnent la chaîne lumière mais aussi d'autres outils techniques. De façon ludique et intéressante, ils devront mettre en pratique ce qu'ils découvrent.

Le cours s'appuie sur leur connaissance personnelle du spectacle, sur leur vécu de spectateur mais aussi sur leur imagination.

Il s'adossera au cours « Dramaturgie et mise en scène » pour construire une forme courte. Le cours de scénographie et éclairage viendra accompagner la réalisation de ce projet.

Objectif : Comprendre le fonctionnement de l'environnement technique dans les spectacles pour offrir un nouveau point de vue aux étudiants.

Bibliographie :

- JOUAUST Raymond, *L'Éclairage*, PUF, « Que sais-je ? », n°346.
- LEMPEREUR Claire & MARJANIAN Nathalie, *Le Spectacle vivant*, Gallimard jeunesse.
- VALENTIN François-Éric, *Lumière pour le spectacle*, Librairie théâtrale.

TD – Nouvelles technologies (21h/semestre)

Enseignants : Samuel KROUCHI et Justine TRICHOT

Programme de Samuel Krouchi :

- Présentation des différents supports technologiques utilisables pour la mise en scène ;
- Choix et créations de ces supports ;
- Essais et mises en pratique sur scène ou plateau des nouvelles technologies choisies ;
- Les adapter et les inclure à la globalité de la mise en scène.

Objectifs :

- Donner, aux étudiants, les clés pour utiliser des nouvelles technologies utiles à leur mise en scène. Elles doivent s'inclure, s'imbriquer à celle-ci et en devenir un des éléments principaux.

Lectures conseillées :

Étoffer ses connaissances en regardant des œuvres théâtrales utilisant les nouvelles technologies dans leurs mises en scène. (*Sources : internet*)

Programme de Juliette Trichot :

- Présentation des groupes et des projets ;
- Échange sur la thématique du cours avec appui théorique apporté en classe par l'intervenante ;
- Travail adapté à chaque groupe et développement des projets en lien avec des œuvres étudiées directement en classe ;
- Rencontre avec des professionnels pour parfaire la connaissance théorique et la mise en pratique ;
- Mise en place pratique sur les différents plateaux.

Objectifs :

- Aiguiser les connaissances pratiques à travers des appuis théoriques et une veille des créations artistiques existantes ;
- Développer sa créativité par le biais des nouvelles technologies ;
- Prendre conscience de l'enjeu social, artistique, écologique et économique des nouvelles technologies au plateau, écoute/créativité/investissement.

Lectures obligatoires : Aucune. Des œuvres seront apportées en cours.

Lectures conseillées :

- CARDON Dominique, *La Démocratie internet*.
- STIEGLER Bernard, *La Vérité du numérique*.

J'invite chaque étudiant à apporter de la matière : podcast, teaser de spectacle, épisode de série, textes théoriques, textes théâtraux, œuvre picturale ou plastique...

TD – Pratiques de la marionnette et des arts associés (21h/semestre)

Compagnie du Tas de Sable

Programme : La marionnette est l'une des pratiques les plus riches du théâtre contemporain. Ce stage se déroule dans une structure (Le Tas de Sable- CPV), lieu artistique qui permet l'immersion dans un lieu dédié à la marionnette.

Il propose la découverte de cet art, par la mise en jeu « par la marionnette » d'un texte (une séquence) d'un auteur contemporain.

Parmi les domaines abordés : Principes de base de manipulation et d'animation - Clarté du signe et gestes parasites. Amplification de la théâtralité - La marionnette, le comédien, l'espace - Ébauches de représentations - Les questions dramaturgiques - Aperçus historiques et théoriques ; bibliographie...

C'est une approche directe des phénomènes d'animation, de mouvement et de théâtralité à travers des exercices pratiques de manipulation d'objets et/ou de matériaux. Il s'agira de clarifier les notions concernant la marionnette et le théâtre de marionnette, de les mettre en jeu, d'y saisir des repères, de jeter les bases d'un outil critique au service aussi bien de sa propre pratique que du regard porté sur les pratiques et les spectacles professionnels.

Objectif : Appréhender ce que ce théâtre a de spécifique.

OU

TD – Pratiques du cirque et arts de la rue (21h/semestre)

PRATO

Programme : L'art du cirque connaît actuellement une évolution sans précédent. Il s'affirme comme le carrefour de disciplines artistiques multiples : modes divers d'expression du corps et de la voix mis au service d'un langage poétique polymorphe qui rencontre d'une manière ou d'une autre celui du théâtre.

Histoire du cirque traditionnel. Connaissance du cirque contemporain. Initiation à la pratique des arts du cirque. Travail de mise en piste. Aspect pédagogique de l'enseignement des arts du cirque.

Le cours se déroulera sous forme d'ateliers pratiques accompagnés de retour réflexifs ; les uns et les autres feront l'objet d'une évaluation. La présence au cours est obligatoire.

Objectif : Appréhender les esthétiques du cirque et des arts de la rue et avoir une approche du jeu.

Compétence 3 – UE3.6 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S6 – Conduite de projets culturels 2 (32h30/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Ces enseignements se pensent à la fois dans l'articulation avec ceux reçus en deuxième année et dans la continuité des deux semestres universitaires de la troisième année de Licence, afin que l'étudiant.e puisse mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif sur la durée. Lors du premier, il s'agit d'identifier les spécificités du secteur culturel et artistique en France et d'en comprendre l'organisation et la structuration, les politiques publiques, les cadres réglementaires et juridiques, administratifs et financiers, les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, les composantes d'application des actions culturelles et de médiation, ainsi que les missions, statuts et fonctionnements de l'ensemble des parties prenantes et des acteurs en jeu. De même, des rencontres avec des professionnel.le.s du secteur, ainsi que des sorties pédagogiques de découverte et de participation à des projets artistiques et culturels du territoire des Hauts-de-France sont organisées.

Au cours du deuxième semestre, il s'agit de penser, incarner et mener collectivement à bien une proposition artistique et/ou culturelle pertinente et innovante, répondant aux enjeux sociologiques, politiques, économiques et environnementaux contemporains, inscrite dans les contextes d'un territoire, adaptée aux besoins et aux intérêts des publics et tenant compte de leurs diversités. L'étudiant.e est donc d'abord amené.e à définir le fond et la forme de son projet, ainsi que ses objectifs ; à le soutenir par un argumentaire précis, cohérent et singulier ; puis, à chercher et mobiliser les partenaires de celui-ci, y compris financiers ; ensuite à assimiler et mettre en application toutes les étapes indispensables à la concrétisation de son projet (étude de terrain, analyse des publics, conception, pilotage, coordination d'équipe, réalisation du budget prévisionnel, logistique, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion, communication, médiation, sécurisation, etc.), enfin à analyser ses actions en situation pré-professionnelle par un dossier final, une soutenance, une mise en situation et une auto-évaluation qualitative et quantitative.

Objectifs :

- Expérimenter la construction de projets culturels en équipe et en ne négligeant pas les enjeux spécifiques de l'adresse aux jeunes publics (Structurer administrativement et financièrement la production et réalisation du projet, en penser la promotion, diffusion et développement et de le tester sur le terrain en collaboration avec les partenaires de la formation) ;
- Apprivoiser les aspects concrets d'une méthodologie d'enquête, de façon à acquérir les outils nécessaires à l'étude et connaître l'environnement et le contexte du projet mais aussi les logiques des acteurs en présence,
- Proposer une ouverture vers les réseaux culturels jeune public ;
- Rechercher des actions de médiation innovantes, réaliser des outils de médiation et de communication adaptés, animer des temps de médiation et définir les objectifs des actions ;
- Comprendre les enjeux des politiques artistiques et culturelles de l'enfance et de la jeunesse ;
- Favoriser la transmission, l'éducation, le partage des formes artistiques et scéniques avec les jeunes publics ;
- Organiser des temps de découvertes artistiques par l'apprentissage et d'explorations par la pratique scénique.

Bibliographie :

- BENHAMOU Françoise, *L'Économie de la culture*, 5ème édition, Paris, La Découverte, 2004 ; *Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison ?* Paris, Dagmar Rolf, 2015.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*, Toulouse, Attribut, 2005.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Théâtre, Éducation, Jeunes publics : un combat... peut en cacher deux autres*, Lansman Éditeur, Carnières-Morlanwelz (Belgique), janvier 2000.
- CHAINTREAU Jean-François, JAMET, Dominique, « Éducation artistique et culturelle », in *Dictionnaire des politiques culturelles* (dir E. De Waresquiel), 2001.
- CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle, Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- CAUNE Jean, *La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017.
- LAFORTUNE Jean-Marie, « De la médiation à la médiation : le double jeu du pouvoir culturel en animation » in *Lien social et Politiques*, Montréal, n°60, 2008.
- MOULINIER Pierre, *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, 2001.
- NEVEUX Olivier & TALBOT Armelle, *Penser le spectateur*, Théâtre/Public, n°208, Montreuil, Éditions Théâtrales, avril-juin 2013.
- NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur. Les enjeux du théâtre politique aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2013.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Le Jeu dramatique en milieu scolaire : expression et animation*, De Boek Université, Bruxelles, 1991.
- URRUTIAGUER Daniel, *Économie et droit du spectacle vivant en France*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

OU

Compétence 4 – UE4.6 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S6 – Chantier théâtre 2 (32h30/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à venir

Compétence 5 – UE5.6 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

SAÉ 5.S6 – Valorisation professionnelle :

TD - Recherche théorique et appliquée (20h/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Amélie PÉRU

Programme : Ce cours, qui s'inscrit dans la SAÉ Valorisation professionnelle, a pour but de donner des pistes de réflexion aux étudiants afin d'envisager la recherche théorique et appliquée. Une partie du TD sera consacrée à l'initiation à la recherche-crédation (Amélie Péru), sous forme d'atelier pratique, permettant de tracer les contours de la recherche-crédation : définition, objectifs et méthodologie (vêtements permettant la pratique recommandés). Une autre partie sera consacrée à la présentation de la recherche en master ainsi qu'à des entretiens, menés par les étudiants, auprès de professionnels du monde du spectacle.

Objectifs :

- Préparer son parcours professionnel ;
- Découvrir le monde de la recherche ;
- Réaliser des entretiens auprès de professionnels.

Bibliographie :

- *Le Terrain en arts vivants : récits, méthodes, pratiques*, sous la direction de Nathalie Gauthard et Éléonore Martin, Presses universitaires de Bordeaux, 2024, libre-accès : <https://una-editions.fr/le-terrain-en-arts-vivants/>
- Numéros spéciaux de la revue *Enquête* : n°1, 1995 (« Les terrains de l'enquête ») ; n°3, 1996 (« Interpréter, surinterpréter ») ; n°6, 1998 (« La description »).
- Revue en ligne (accès libre) *Terrains* : <https://journals.openedition.org/terrain/>

TD - Construction de projet professionnel (10h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à confirmer

Programme : En continuité avec le TD du S5, il s'agit de poursuivre l'accompagnement de chaque étudiant·e dans la définition de son projet professionnel et dans sa réalisation concrète – poursuite des études (dans l'enseignement supérieur ou en école d'art), recherche de stage ou d'emploi. Pour ce TD, les étudiant·e·s seront invité·e·s à créer des groupes de travail au sein desquels ils et elles partageront réflexions, expériences et compétences.

Objectifs :

- contribuer à l'identification, par les étudiant·e·s, des 3 types de savoirs (savoir, savoir-être et savoir-faire), acquis ou renforcés grâce à leur stage ;
- les accompagner dans la réflexion et la formulation de leur projet professionnel et des besoins nécessaires à sa mise en œuvre ;
- les aider à combler ces besoins.

TD – Méthodologie (13h/semestre)

Enseignante : Océane HUREZ

Informations à confirmer

Programme : Ces travaux dirigés permettent de comprendre et de maîtriser l'argumentation et la méthodologie universitaires (dissertation, dossier, fiche de lecture, soutenance orale, etc.), le processus de recherche scientifique (définir le sujet, définir la stratégie de recherche, chercher l'information, trouver les sources, évaluer et utiliser l'information, citer les sources, etc.), de cibler ses lacunes dans la connaissance d'un sujet (apports bibliographiques et d'un corpus), de se familiariser avec différents outils de recherche disponibles et avec la manière plus intuitive de chercher l'information.

Objectifs :

- Maîtriser les outils écrits et oraux universitaires ;
- Savoir utiliser un vocabulaire et une rigueur d'écriture scientifiques propres à la discipline pour produire un travail de synthèse ;
- Collecter, organiser, mémoriser des informations ;
- Agencer ses idées avec pertinence ;
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication et respecter le temps imparti.

Bibliographie :

- ARGYRIS Chris., SCHON Donald. A., *Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique*, De Boeck Université, Paris, 2002.
- ASSASSI Isabelle, « Spécificités du produit culturel. L'exemple du spectacle vivant », *Revue Française de Gestion, Manager les activités culturelles*, n° 142, vol.29, Lavoisier, Paris, 2003, p. 129-146.
- BEAUD Michel, *L'Art de la thèse, Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, Nouvelle édition, 2006.
- GOSSELIN Pierre, *La Recherche création : Pour une compréhension de la recherche en pratique artistique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- GUIDERE Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses, 2003.
- UMBERTO Eco, *Comment écrire sa thèse ?*, Paris, Flammarion, « Champs-Champs essais », 2018.

TD Suivi de stage PE (6h/semestre)

Enseignante : Léa POULAIN

Programme : Ce cours permet de développer ses compétences relatives au métier de professeur des écoles. Il permet de préparer le stage (observation et analyse) et de développer ses compétences pour appréhender au mieux les épreuves du CRPE L3.

Objectif : Se préparer au concours L3 et au métier de professeur des écoles.

Lectures conseillées :

Les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3 (Bulletin Officiel).

OU

TD Suivi de stage hors PE (21h/semestre)

Enseignantes : Marie ASTIER Agathe GIRAUD et Océane HUREZ

Programme :

Il s'agira d'accompagner chaque étudiant dans la recherche d'un stage en milieu professionnel dans le domaine des arts de la scène et de construire avec elles et eux la réflexion sur les savoirs et compétences acquis par cette expérience.

Objectifs :

- Aider les étudiant·e·s à trouver un stage en cohérence avec leurs ambitions professionnelles ;
- Les accompagner dans la rédaction de leur CV, lettres de candidature et dans la préparation des entretiens d'embauche ;
- Leur transmettre les compétences et les connaissances nécessaires à la rédaction (puis à la soutenance) de leurs rapports de stage.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

ANGLAIS

Enseignante : Hélène TAVERNIER
(Cf semestre 5)

ALLEMAND

Enseignante : Florence JEANTET
(Cf semestre 5)

ESPAGNOL

Enseignant : Jérémy PORTEMONT
(Cf semestre 5)